

ABONNEMENT

EDITION SEMI-QUOTIDIENNE.
Canada: 12 mois, \$3.00; 6 mois, \$1.50
Etats-Unis: 12 mois, \$3.00; 6 mois, \$1.50

EDITION HEBDOMADAIRE.
Canada: 12 mois, \$1.00
Etats-Unis: 12 mois, \$1.00

COURRIER DE ST. HYACINTHE.

Politique, Agricole, Commercial, Litteraire et d'Annonces.

Vol. 28

Edition Semi-Quotidienne.—St.Hyacinthe, P.Q.,—Mardi, 14 Septembre 1880

No. 83

Adresses d'Affaires

TELLIER, DELABRUIERE et BEAUCHEMIN
AVOCATS.
Tiennent leur bureau sur la rue St. Denis.

JACQUES, TELLIER & BEAUCHEMIN
AVOCATS.
WATERLOO, P. Q.

TURCOT & FRERE
MEDECINS-CHIRURGIENS

Coïn des rues Cascades & Mondor.
ST. HYACINTHE.
Dr. J. E. Turcot. Dr. G. H. Turcot.
Août 1880

L. S. ADAM
NOTAIRE.
Bureau: Rue Ste. Anne.
M. Adam a ouvert un Bureau d'Agent Général et se chargera de toute affaire que l'on voudra bien lui confier, tel que collection, vente d'immeubles, etc., etc.

LE DOCTEUR FRÉDÉRIC-DESPARS
médecin et chirurgien etc.
informe ses amis et le public de St. Hyacinthe et des environs qu'il vient d'ouvrir dans le Bloc Belhumeur (près de la pharmacie du Dr. St. Jacques, rue St. Denis) un bureau où il pourra être consulté à toutes heures du jour et de la nuit.

DENTISTE.

L. TRUDEAU, --- Dentiste
Rue Mondor,
Porte Voisine de M. C. Ledoux.
A l'honneur d'informer le public de St. Hyacinthe et des environs qu'il vient d'ouvrir un Bureau en cette ville où il sera visible à toute heure du jour.

JACQUES FOURNIER
HUISSIER C.S.

Magenta, Comté de Rouville
M. Fournier étant bien connu dans tout le comté de Rouville, se chargera de toute collection qui lui sera envoyée, et de toute agence de journaux et autres.

HOTEL NATIONAL

Tenu par ANTOINE DAME, ST. CESAIRE
Cet hôtel vient d'être remis à neuf et offre aux voyageurs tout le confort d'un hôtel de première classe. Une vaste salle est à la disposition des commis voyageurs.

REGLEMENTS

Relatifs à la disposition de certaines terres de la Couronne devant servir au Chemin de Fer du Pacifique.

DEPARTAMENT DE L'INTERIEUR, Ottawa, 14 Octobre 1878.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les dispositions suivantes, qui seront censées être applicables aux terres se trouvant dans la province du Manitoba, et dans les territoires situés à l'Ouest et au Nord-Ouest d'icelle, sont substituées aux règlements portant la date du 9 juillet dernier, et déterminant la manière de disposer des terres publiques situées dans un rayon de 110 milles (cent dix milles) de chaque côté de la ligne du chemin de fer du Pacifique, lesquels dits règlements sont par le présent annulés.

1. Jusqu'à ce que le nivellement ultérieur et final du dit chemin de fer ait été fait à l'Ouest de la rivière Rouge, et pour l'utilité de ces règlements, la voie du dit chemin de fer sera supposée se trouver sur la quatrième base octu, à l'intersection de la dite base avec la ligne qui se trouve entre les rangées 21 et 22, à l'Ouest du premier méridien principal, pour de là se diriger en suivant une ligne directe jusqu'au confluent des rivières Shell et Assiniboine.
2. Les terrains situés de chaque côté de la ligne seront respectivement divisés en bandes de la manière suivante:
(1) Une bande de cinq milles de chaque côté du chemin, immédiatement en contact avec lui sera appelée la bande A;
(2) Une bande de quinze milles, située de chaque côté du chemin, et voisine immédiate de la bande A, sera appelée la bande B;
(3) Une bande de vingt milles située de chaque côté du chemin, et voisine immédiate de la bande B, sera appelée la bande C;
(4) Une bande de vingt milles, située de chaque côté du chemin, et voisine immédiate de la bande C, sera appelée la bande D;
(5) Une bande de cinquante milles, de chaque côté du chemin et voisine immédiate de la bande D, sera appelée la bande E.

3. Les sections portant les numéros pairs dans chaque township qui se trouvent dans les différentes bandes ci-dessus d'icelles, seront affectées aux homesteads et aux pré-émissions, de 160 acres chacun, respectivement.

4. Les sections portant les numéros impairs dans chacun des dits townships seront formées aux homesteads ou pré-émissions et réservées et reconnues comme terre du chemin de fer.

5. Les terres du chemin de fer situées dans les différentes bandes seront vendues aux prix suivants: Dans la bande A, \$5 (cinq piastres) l'acre; dans la bande B, \$3 (trois piastres) l'acre; dans la bande C, \$2 (deux piastres) l'acre; dans la bande D, \$1 (une piastre) l'acre; et dans la bande E, \$1 (une piastre) l'acre; et les termes de vente seront comme suit: Un dixième payable au comptant, lors de l'achat; et la balance, payable en neuf versements annuels égaux, avec intérêt au taux de six pour cent par année sur ce qui reste dû.

6. Les terres affectées aux pré-émissions dans les différentes bandes seront vendues aux conditions et aux prix suivants: dans les bandes A, B et C, à \$2.50 (deux piastres et cinquante centimes) l'acre; dans la bande D, à \$2 (deux piastres) l'acre; et dans la bande E, à \$1 (une piastre) l'acre. Les termes de vente seront comme suit: Quatre dixièmes de la somme totale, et les intérêts de cette dernière au taux de six pour cent par an, devront être payés à l'expiration de trois années à partir de la date d'entrée en possession; les autres six dixièmes devront être payés en six paiements annuels à partir de la dite date avec intérêt au taux susmentionné, sur le total balance du prix d'achat qui d'année en année restera impayé.

7. Tous les paiements, soit pour les terres du chemin de fer, soit pour les pré-émissions, dans les différentes bandes, seront faits en argent, et non avec des certificats (scrips) ou des mandats militaires ou de police.
8. Tous les argents reçus en paiement de terres préemptées font partie du fonds destiné au chemin de fer, de la même manière que les argents reçus en paiement des terres du chemin de fer.

9. Ces dispositions auront un effet rétroactif, en ce qui concerne toutes les inscriptions ou entrées de homesteads et de pré-émissions, ou en ce qui concerne les ventes de terres du chemin de fer, faites en vertu des règlements du 9 de juillet, lesquels sont par le présent annulés, et il sera tenu compte de tous les paiements faits en sus et au-delà des prix indiqués.
10. L'ordre en conseil du 9 de novembre 1877 concernant les terres entièrement affectées au chemin de fer dans la province du Manitoba, ayant été annulé, toutes les personnes qui se sont établies de bonne foi sur les dites terres, en vertu du dit ordre de conseil, paieront en vertu de ces dispositions pour les terres préemptées, le prix fixé dans chacune des bandes. Lorsqu'une personne aura pris deux quarts de section, en vertu de tel ordre de conseil, elle pourra garder en vertu de ces dispositions comme homestead, le quart de section sur lequel elle se sera établie, et comme pré-emption, l'autre quart de section, que ce homestead et cette pré-emption se trouvent, oui ou non, sur une section portant un numéro pair. Tous les argents payés par telle personne pour les terres qu'elle aura prises, en vertu du dit ordre de conseil, seront portés au crédit de sa pré-emption quart de section, en vertu de l'ordre de conseil mentionné, aura le privilège de le garder comme homestead et pourra prendre un autre quart de section, comme pré-emption, l'argent déjà payé par lui, devant être porté au crédit de telle pré-emption.

11. Toutes les prises de possession de terres seront soumises aux dispositions suivantes relatives au droit de passage du chemin de fer du pacifique canadien ou de n'importe quel autre chemin de fer de colonisation au gouvernement faisant sa jonction avec le dit chemin de fer:
a. Si le chemin de fer traverse une terre occupée comme homestead, le gouvernement aura le droit de passage libre de même qu'il pourra construire librement les stations là où elles seront jugées nécessaires.

b. Lorsque le chemin de fer traversera des pré-émissions ou des terres du chemin de fer, prises avant la date actuelle, le gouvernement pourra prendre possession de telle partie du dit terrain qui sera nécessaire pour les stations ou les sablonnières, et le propriétaire pourra seulement réclamer le prix par lui payé au gouvernement pour tel terrain à raison de tant de l'acre.
c. Si après la localisation finale du chemin de fer à travers les terres non arpentées mais non prises à cette époque, se trouve que quelque personne occupe des terrains que l'intérêt public exige de garder, le gouvernement se réserve le droit de prendre possession de telle terrain en payant à l'occupant la valeur des améliorations par lui faites.

12. Les réclamations provenant de l'occupation après la date actuelle, d'un terrain non arpenté, lors de la prise de possession, et pouvant être compris dans les limites affectées par les règlements ci-dessus ou par leur application ultérieure à de nouveaux territoires, seront dorénavant réglées conformément aux conditions ci-dessus relatives aux terres qui se trouvent dans la zone particulière ou cet établissement pourra être situé, sujet à l'opération de la sous-section de la section 11 de ces règlements.

13. Toutes les entrées faites après la date de l'occupation, pour des terres inoccupées dans les limites de la Saskatchewan, seront considérées comme provisoires jusqu'à ce que le tracé de la ligne ait été fixé à travers les territoires, après quoi on disposera finalement de ces terres en vertu de ces règlements en tant qu'ils s'appliqueront à la zone particulière où se trouvent ces terres sujet toutefois à l'opération de la sous-section de la section 11 de ces règlements.

14. En vue de favoriser la colonisation en réduisant le prix des matériaux de construction l'établissement se réserve le droit d'accorder des licences renouvelables chaque année, en vertu de la section 52 de l'Acte concernant les terres fédérales, situées dans les diverses zones ci-dessus désignées, et toute occupation ou vente de terres dans les limites du territoire auquel s'appliquent ces licences, seront pour le moment sujettes à l'opération de ces licences.

15. Il est bien compris que les dispositions ci-dessus, n'affecteront pas les sections 11 et 29 qui sont les terres réservées aux écoles publiques, et les sections 8 et 26 qui sont des terres de la compagnie de la Baie d'Hudson.
On pourra se procurer tous les renseignements nécessaires en s'adressant au bureau des terres fédérales, à Ottawa, ou à l'agent des terres fédérales à Winnipeg, ou aux agents locaux à Manitoba ou dans les Territoires.

Par ordre du ministre de l'Intérieur,
J. S. DENNIS,
Député ministre de l'Intérieur.

IMPRIMERIE

COURRIER

RECOMPENSES

ST. HYACINTHE



L'Atelier est fourni d'un Matériel Neuf et dans les derniers goûts, et de tout ce qui est nécessaire pour entreprendre l'impression de
Livres, Brochures, Circaires, Prospectus,
et autres ouvrages plus ou moins volumineux.

aussi
CARTES DE VISITE OU D'AFFAIRES.
MEMORANDUMS,
TETES DE COMPTE,
LETTRES FUNERAIRES
AFFICHES,
PANCARTES,
PLACARDS,
PROGRAMMES.

De toute Grandeur. De toute Couleur. Avec Dorure ou plusieurs couleurs. Sur Papier Blanc ou de Couleur, ou sur Carte ou Carton.

BLANCS

DE TOUTES SORTES

POUR
AVOCAT, NOTAIRE, GREFIER, HUISSIER, SECRÉTAIRE-TRÉSORIER D'ÉCOLE ou MUNICIPALITÉ.

Blancs de Rôle, Listes Electorales.

FARMER'S JOURNAL. 1 fois par semaine. Abonnement \$1.

COURRIER DE ST. HYACINTHE

Est publié à Deux Editions, et est le plus répandu dans cette partie de la province; Il offre un grand avantage aux personnes qui veulent annoncer avec profit.

Edition de 3 fois par semaine: Prix d'abonnement au Canada et aux Etats-Unis, 12 mois \$3.00; 6 mois \$1.50.

Si l'abonnement n'est payé qu'à la fin de l'année, il sera chargé \$4.00.

COURRIER DE ST. HYACINTHE ET JOURNAL D'AGRICULTURE.

Publié 1 fois par semaine, a une très grande circulation et offre de grands avantages aux annonceurs qui veulent s'adresser à la Classe Agricole.

Abonnement 12 mois d'avance \$1.00 au Canada et Etats-Unis.

BOUCHER DELABRUIÈRE, Éditeur-Propriétaire.

CHEMIN DE FER Q. M. O. & O.

CHANGEMENT D'HEURES.
A PARTIR DE
MERCREDI 23 JUN 1880

Table with columns: DEPART, Mixte, Malle, Express. Rows: Hochelaga à Hull, Arrive à Hull, Hull à Hochelaga, Arrive à Hochelaga, Hochelaga à Québec, Arrive à Québec, Québec à Hochelaga, Arrive à Hochelaga, Hochelaga à St. Jérôme, Arrive à St. Jérôme, St. Jérôme à Hochelaga, Arrive à Hochelaga.

(Trains locaux entre Hull et Aylmer)
Les Trains laissent la Station du Mile-End sept minutes plus tard.
Les Trains magnifiques Chars Palais sur tous les Trains Passagers, et élégants Chars Dortoirs sur les Trains de Nuit.
Les Trains pour et d'Ottawa se relient avec les Trains pour et de Québec.
Les Trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 h P.M.
Tous les Trains marchent d'après l'heure de Montréal.
Bureau Général: 13, Carré de la Place d'Armes.
Bureau des Billets, 202, rue St. Jacques, 13 Place d'Armes, Montréal.
Vis-à-vis l'Hôtel St. Louis, Québec.
L. A. SENEVAL,
Surintendant-Général



PILULES HOLLOWAY

Cette grande Médecine de famille est reconnue comme une des nécessités de la Vie.
Ces Pilules célèbres purifient le SANG et ne manquent pas d'opérer efficacement sur le Foie, l'Estomac et les Intestins, tout en donnant une nouvelle vigueur et énergie à tout le système. Ce remède ne manque jamais de donner satisfaction pour toute maladie affectant ou affaiblissant la constitution. Il est surtout efficace pour les maladies auxquelles les femmes sont sujettes, et comme médecine de famille, en général, ne peut être surpassé.

ONCIENT HOLLOWAY

Ses Propriétés Bienfaisantes sont maintenant connues dans toutes les parties du monde.
Pour la prompte guérison des Blessures, Ulcères, Cancers, etc., appliqué sur le Cou ou sur la Poitrine, il guérit infailiblement les maux de Gorge, la Diphtérie, la Bronchite, la Toux et même l'Asthme. Aussi les Glandes, les Abcès, les Hémorroides, la Goutte, le Rhumatisme et toutes les maladies de la Peau.
Les Pilules et Onguents sont manufacturés seulement à LONDRES, No. 533 OXFORD STREET, et sont en vente chez tous les Pharmaciens.
Les Marques de Commerce sont enregistrées à Ottawa. Toutes personnes, dans les possessions anglaises, ayant en vente la médecine Américaine contrefaite, sera poursuivie 22

Hotel Lécencié à ST. DOMINIQUE

M. NAPOLEON ROBILLARD, informe le public voyageur qu'il vient d'ouvrir, dans la Paroisse de St. Dominique, comté de Bagot, un Hotel licencié, où il pourra accommoder tous les voyageurs et autres qui ont besoin de repas, logement, etc. Sa table offrira tout ce que le public peut désirer, liqueurs de choix, etc. De bonnes Ecuelles et tout le confort désirable sera offert aux voyageurs et à leurs chevaux. Une visite à son hotel, situé près de l'Eglise, sera utile au public.
NAPOLEON ROBILLARD,
St. Dominique, 15 juillet 1880—1m

LA FRANCE ILLUSTRÉE

Directeur: M. l'Abbé ROUSSEL.
Un an, 20 frs.—6 mois, 10 frs.—3 mois, 5 frs.—1 mois, 1.75 fr.—Un numéro 50 c.
A PARIS-AUTEUIL, rue LA FONTAINE, 40. Et chez tous les Libraires.

HOTEL D'UNION.

Tenu par GODFROT GENDREAU
Boston-Falls.
Hotel à Lawrenceville.
TENUE par ALFRED CHEVALIER.
Les voyageurs trouveront à cet hotel tout le confort désirable, bons lits, bonne table et bonnes écuelles pour les chevaux. Enfin les voyageurs trouveront que cet hotel est tenu pour un hotel de première classe.

THIS PAPER



TRANSPORT DES MALLS.

Table with columns: DISTRICTS, MALLS, FRANCHISES, A.M. P.M. Rows: 2 DECEMBRE 1878, 8 00, 9 45, 8 00, 8 00, 8 00, 9 00, 11 00, 8 00, 8 00.

CHEMIN DE FER GAND TRONC DE MONTREAL A L'EST

Table with columns: Mtlc, Express, Passager, Local, Passager. Rows: Montréal, Ste. Lambert, Belecil, St. Hilaire, Ste. Madeleine, St. Hyacinthe, Ste. Rosalie, Britannia Mills, St. Liboire, Upton, Acton, Richmond, Sherbrooke, Compton, Coaticook, Danville, Arthabaska, Québec.

DE L'EST A MONTREAL.

Table with columns: Passager, Local, Passager, Mtlc, Passager. Rows: Québec, Arthabaska, Danville, Coaticook, Compton, Sherbrooke, Richmond, Acton, Upton, St. Liboire, Britannia Mills, Ste. Rosalie, St. Hyacinthe, Ste. Madeleine, St. Hilaire, Belecil, St. Lambert, Montréal.

LIBRAIRIE KEROACK.

LIVRES DE RECOMPENSES. Livres de Messe, de Piete et LIVRES DE LITTÉRAIRE. ARTICLES DE DÉCORATION, IMAGES, CHROMOS, CADRES, Ornaments et Orfèvreries d'Eglise, ENCENS, HUILE D'OLIVE GARANTIE.
Une Grande variété des articles ci-dessus arrivés par le "Polynesian," et le "Sarmatian."
M. KEROACK continue toujours comme par le passé son commerce de
NEGOCIANT-COMMISSIONNAIRE.
Maison Correspondante à Montréal, SENEVAL & CIE, No. 184 Rue Notre-Dame, Importateurs et Fabricants d'Ornements et Bronzes d'Eglise.
Quelques personnes ne connaissant pas la nature d'un commerce de Commissionnaire. C'est un Négociant ayant des correspondances dans les principaux centres commerciaux, qui se charge d'acheter et d'importer les articles que l'on ne trouve pas facilement sans se déplacer. Ainsi toutes les personnes qui se trouvent dans ces cas sont priées de correspondre avec
M. A. KEROACK.
St. Hyacinthe, 19 Juin 1878.

CALENDRIER. 1880. Soleil. Lever. 5 31 6 23. 9. Ven. St. Nicolas Tolentin, conf. 5 32 6 21. 11. Sam. De l'Octave. 5 34 6 19. Prem. Quart. le 11 à 3h 30m du soir. 13. Dim. 17e Pont. St. N. de Mar. 5 35 6 17. Quatrezme Heures à St. Lominique, le 12. 13. Lun. De l'Octave. 5 36 6 16. 14. Mar. Exaltation de la S. Croix. 5 38 6 13. 15. Mer. John & T. Oct. de la Nat. 5 39 6 12.

COURRIER DE ST. HYACINTHE. St. Hyacinthe, 14 Septembre 1880.

LE SAGUENAY.

Lettres au Courrier de Saint-Hyacinthe.

Hébertville, 22 août 1880. Me voilà en plein royaume du Saguenay et il est bien naturel que ma première lettre soit écrite d'Hébertville, puisque de la fondation de cette paroisse date la colonisation de la belle et grande vallée du lac St. Jean que je me propose de visiter.

J'ai laissé la vieille cité de Champlain vendredi matin, le 20 à bord d'un des vapeurs qui font le trajet régulièrement entre Québec et la baie des Ha! Ha! C'est le vapeur "Saguenay" qui était destiné à me transporter "au Saguenay." Il y avait peu de monde à bord et on s'aperçoit que le nombre des touristes diminue à mesure que la saison des bains avance.

Vous savez que je suis en bonne compagnie. D'abord il y a le trésorier de la province, l'hon. Robertson, qui, en voyage, n'a plus cette gravité qui le domine, lorsqu'en chambre il tient la clef du coffre public. De prime abord on le dirait froid comme un chiffre; mais examinez son œil intelligent qui vous lance un regard parfois moqueur; il a toujours le mot pour rire; c'est fort heureux car il passerait mal son temps en présence de M. Elize Beaudet, le populaire député des comtés unis de Saguenay et Chicoutimi.

Celui-ci s'en va visiter les électeurs de son comté qui l'ont élu sans le voir. Il prétend que s'ils l'eussent connu, il ne serait pas en chambre. Evidemment il se vante; il sait mieux que cela. M. Beaudet possède le meilleur caractère du monde. Gai à la manière du canadien, il aime à rire et réussit à merveille à déridier la figure même la plus sérieuse. A voir son caractère enjoué, on ne soupçonnerait guère qu'il a passé sa vie à faire des chiffres et à diriger de grandes opérations commerciales. C'est un des marchands de Québec le plus en renom et les plus avantageusement connus comme financier. S'il n'en eût pas été ainsi, notre autre compagnon de voyage, M. James Ross, homme dix fois millionnaire, ne se serait pas associé à lui pour construire le chemin de fer de Québec au lac St. Jean.

M. Messiah qui est le correspondant du grand organe du parti conservateur, dans Ontario, le Mail, est également au nombre des excursionnistes; il veut voir ce qui en est du lac St. Jean et sa présence dans cette partie reculée de notre province sera vue avec satisfaction.

M. George Beaudet, fils du député, est aussi du voyage. Plein de vie et d'espérances comme on l'est à 20 ans, ses goûts le portent vers la culture de la terre, et avant de partir pour aller suivre le cours de l'école d'agriculture de Guelph, dans la province d'Ontario, il veut se choisir un lot de terre au Saguenay. C'est une excellente idée que celle-là, et il serait à souhaiter qu'un plus grand nombre de nos jeunes canadiens instruits et intelligents se livrassent à l'agriculture au lieu d'aller encombrer les professions libérales et de végéter dans un bureau d'avocat ou une étude de notaire.

Je n'ai pas à décrire le magnifique panorama qui se déroule à nos yeux de Québec à la baie des Ha! Ha! Aurais-je du reste la plus belle imagination que ma plume serait impuissante à parler des beautés de notre majestueux St. Laurent.

Ce n'est pas sans un sentiment d'admiration que mes cinq compagnons et moi avons jeté un dernier regard sur Québec et Lévis qui, de l'île d'Orléans, semblent deux sœurs étroitement unies, et la joie peinte sur la figure, comme cela arrive au commencement d'un voyage inauguré sous d'heureux auspices, il nous tardait de mettre pied à terre le lendemain à Saint-Alphonse, afin de nous diriger dans l'intérieur du pays.

Dans le trajet nous saluâmes en passant la Baie St. Paul, les Eboullements, la Malbaie, la Rivière-du-Loup, et au soleil couchant nous arrivions à Tadoussac, le premier poste du territoire que nous devons parcourir.

Le mot Tadoussac qui signifie "Mamelon", appartient à la langue Montagnaise. C'est un des plus anciens établissements du Canada, et dès les premiers temps de la découverte du pays on y faisait le commerce de pelletteries. Ce n'est que depuis quelques années qu'il est le rendez-vous des touristes qui recherchent la fraîcheur des eaux et font leurs délices de la pêche. On y remarque plusieurs villes d'un goût charmant et de

l'hôtel admirablement situé au fond de la baie, la vue embrasse un panorama d'un cadre immense. Tout près se trouve une bien précieuse relique, la petite chapelle bâtie il y a deux siècles par les Jésuites qui ont exercé leur apostolat à Tadoussac de 1640 à 1782, c'est-à-dire l'espace de 142 ans.

Le gouvernement possède depuis cinq ans en cet endroit un établissement pour la reproduction du saumon. L'an passé on y a déposé 1,400,000 œufs fécondés qui ont donné 1,210,000 alevins. Ceux-ci ont été distribués dans différentes rivières. Cet établissement est très intéressant à visiter et ne se trouve qu'à 100 pieds de l'endroit où accoste le bateau à vapeur.

Après une demi-heure d'arrêt, le bateau reprit sa course. La température était douce; la lune reflétait ses rayons sur les eaux calmes du Saguenay, et les touristes purent respirer à satiété l'air vivifiant des montagnes qui bordent la rivière.

C'est une singulière nature que celle du Saguenay; elle est d'une grandiose qui étonne. On voit que les eaux ne suivent pas un lit qu'elles se sont creusées lentement; c'est un gouffre produit par une violente commotion souterraine; gouffre qui, en certains endroits, atteint un profondeur de mille pieds.

Il y a des centaines de siècles cette étonnante rivière n'existait point, et le lac St. Jean qui était de dimensions beaucoup plus vastes que celles d'aujourd'hui devait se décharger dans le St. Laurent par la rivière Saint Maurice. Un bouleversement général dans cette partie du monde a soulevé la terre et creusé ce large sillon à travers lequel se sont précipitées avec furie les eaux du grand lac. Il n'y a guère d'autres explications à donner à cet entassement de montagnes que le touriste ne peut se lasser de regarder et qui subjuguent son imagination.

A six heures du matin, samedi, nous étions les hôtes du curé de St. Alphonse, le révérend Hubert Beaudet, frère du député de Chicoutimi. Cet homme aimable et gai nous reçut avec toute la politesse et l'urbanité qui caractérisent le prêtre canadien, et, après avoir pris un excellent déjeuner, à 8 1/2 h, nous mettions pied dans les voitures qui devaient nous transporter au terme de notre intéressante excursion. Il n'y avait pas de temps à perdre, car le trajet est long.

Trainés par de vigoureux chevaux, nous pûmes bientôt, du sommet des élévations qui entourent St. Alphonse contempler la baie et admirer la belle nappe d'eau miroitant aux chauds rayons du soleil. De ces hauteurs il y a un coup d'œil qui enchante, mais ce ne devait pas être le seul dans notre voyage et nous continuâmes notre route.

La première paroisse que l'on rencontre après avoir laissé St. Alphonse est celle du Grand Brulé. Le révérend M. F. X. Deloge qui en est le curé, nous reçut avec beaucoup de cordialité. C'est un de ces caractères réjouis qui ont constamment le sourire sur les lèvres et le bon mot à dire. L'établissement curial fait honneur au curé et aux paroissiens, et une visite à l'église nous permit de constater que le tout est tenu dans un ordre parfait. L'hon. Robertson crut devoir en complimenter le révérend M. Deloge.

Cette paroisse renferme environ 1600 âmes et sa fondation remonte à 1844. Le sol est bien cultivé; il y a de beaux champs d'avoine et de blé, et, en dehors du village, nous remarquâmes dans un excellent paturage un troupeau de bœufs de haute stature destinés à l'engrais.

Nous reprîmes notre voyage par le chemin Kénogami qui est la grande route carrossable du Saguenay. Il longe le lac St. Jean dans toute sa longueur, et s'étend sur un parcours d'environ 75 milles, jusqu'aux dernières limites de la colonisation sur la rivière Ashuamouchouan. Il a coûté au gouvernement la somme de \$40,000. Nous atteignîmes bientôt St. Cyrac ou Kaskouia et débarquâmes chez Jean Deschênes pour prendre le dîner. M. Jean Deschênes homme d'une force herculéenne, est connu dans tout le Saguenay; c'est là où font halte tous ceux qui se rendent au lac St. Jean ou en reviennent. Ne le voudraient-ils point qu'ils sont forcés de s'y arrêter, certains d'être bien traités.

Près de la maison, dans un endroit bas et marécageux, à la demande du révérend M. Kéroack, desservant du lieu, le gouvernement a fait faire un terrassement dont l'exécution fait honneur au conducteur des travaux, M. Jean Deschênes lui-même.

L'église est de pauvre apparence et la paroisse ne renferme que 260 âmes. Néanmoins si on en juge par le nombre d'enfants qu'on remarque aux portes des maisons, la population devra s'accroître rapidement. On m'a parlé d'une famille de 26 enfants et d'une fille de 14 ans pesant déjà 250 livres. Voilà une mère et sa progéniture qui devra donner de robustes colons au Saguenay.

Après avoir serré la main au charmant M. Kéroack qui me souhaita bon voyage en me disant: *estote fortes in bello*, je repris avec mes gais compagnons la route d'Hébertville.

Nous longeâmes le lac Kénogami, nom dérivé de Thinogami qui veut dire "lac long." Sa longueur est de 18 milles, sa largeur de 2 à 3 milles et il se décharge dans le Saguenay par la rivière Chicoutimi. Sur une longueur d'environ 25 milles, les terres sont pauvres et impropres à la culture, on n'y rencontre point d'établissements et le gouvernement est obligé d'entretenir le chemin Kénogami sur un assez long parcours. Il y a même une barrière où il fallut payer cinq cents au gouvernement pour droit de passage.

En vain fîmes-nous appel à la grandeur d'âme du Trésorier de la province; M. Robertson resta sourd à nos supplications, prétextant qu'il lui fallait cet argent pour payer les intérêts de l'emprunt ou du prêt français, suivant que MM. Fabre et Tardivel jugeront à propos de le nommer.

Au lac Kénogami succède à une distance d'un demi mille environ le lac Kénogamishish (petit lac long) mesurant cinq milles de longueur sur une largeur de 20 arpents peut-être. Ces deux lacs quoique fort rapprochés ne communiquent point entre eux, et même le petit est à une hauteur de 35 pieds au-dessus du premier.

En arrière du lac Kénogamishish est le lac Vert dont il n'est séparé que par une étroite langue de terre, et qui tire son nom de la teinte verte de son eau.

Le mot indien est Kashukikéomi ou "lac limpide." Sa longueur est d'une demi lieue et sa largeur de 700 à 800 pieds.

Sur la rivière des Aulnais qui sert de décharge au "petit lac long," il y a de bons établissements et la qualité de la terre paraît excellente. Bientôt nous entrâmes dans la paroisse d'Hébertville et de loin nous apercevions le clocher de l'église qui brille aux derniers rayons du soleil.

En arrivant au village nous voyons des demeures annonçant l'aisance, et nous débarquâmes chez M. Léonidas Lortie, colon de 20 ans, qui déjà a un sa destinée à celle d'une charmante compagnie et où nous recevons la plus cordiale hospitalité. Il fait plaisir, après une journée de fatigue, de se trouver en aussi bonne compagnie et de jouir du repos.

A continuer.

L'ELECTION DE SELKIRK.

Le triomphe que le parti conservateur vient de remporter dans la province de Manitoba a pris les libéraux à la gorge. Leur candidat M. D. A. Smith, parfaitement connu dans toute la province y jouissant d'une grande fortune et d'une grande influence, était certainement la personne qui pouvait faire la lutte la plus sérieuse contre le capt. Scott. Cependant, contre toutes les prévisions du Globe, celui-ci a remporté la victoire par une majorité de 131 voix.

Elle n'est donc pas encore commencée cette réaction dont parle les journaux libéraux contre la politique de Sir John; loin de là nos adversaires perdent du terrain, et la réussite des négociations du premier ministre a propos du chemin du Pacifique les relèguent pour un quart de siècle encore dans les froides régions de l'opposition.

M. DESMARAIS.

M. l'avocat Desmarais revient à la charge à propos de ses pérégrinations sur le chemin de fer du Nord, et ne nous ménage pas les expressions triviales.

Nous avons signifié notre intention de ne plus nous occuper de cet incident et de laisser croire au public que notre on-dit pouvait ne pas être correct. Mais notre adversaire tient à faire parler de lui, et, dans son empressément, il va même jusqu'à exprimer le désir d'accepter la charge honorable de bourreau pour pendre ceux qui lui portent ombrage et commandent un respect qu'il ne saurait commander lui-même.

En réponse, nous demanderons à M. Denis, administrateur de l'Union, de vouloir bien nous donner son affidavit, constatant qu'il n'a jamais remis à qui que soit le billet de faveur dont il est question, afin de permettre à une autre personne que lui-même d'en faire usage. Nous espérons que la déclaration de ce monsieur sera claire et précise, et ne souffrira aucune ambiguïté, et nous l'accepterons pour ce qu'elle vaudra.

Bons - Une dépêche de Londres dit que les bons du Pacifique seront lancés par M. Morton, Rose et Cie., la Société Générale de Paris et la banque de Montréal, conjointement. Le montant probable de la première émission serait de £10,000,000.

GRANDE CALAMITE.

Comme nous l'avons fait voir dans nos précédents numéros, le feu, ce terrible élément dévastateur qui n'épargne rien, vient de jeter la dévastation dans plusieurs paroisses nouvelles et importantes des comtés de Bagot, Shefford et Drummond. Plusieurs centaines de familles sont réduites à la plus complète misère; leur récolte était mise en grange, et elle était assez abondante pour les mettre à l'abri du besoin et même procurer à la plupart d'entre elles une certaine somme d'aisance bien méritée après de longs et pénibles travaux; le bois et l'écorce avaient donné de bons revenus; le beurre et le fromage avaient également fourni une large part au bien-être, et ces cultivateurs rendaient des actions de grâces à la divine Providence qui avait béni leurs travaux.

Les durs labeurs des premiers défrichements, accomplis avec courage et persévérance, avaient éloigné des rustiques demeures les dangers du voisinage de la forêt et mis plusieurs arpents de terre en état de production. Toutes ces peines, toutes ces sueurs sont annihilées et tout est à recommencer. La plus terrible épreuve vient de ruiner les légitimes espérances de cette population et de la jeter dans la plus grande misère.

Depuis plusieurs mois, le feu, après avoir fait un bon et utile travail, a dépassé les bornes qui lui étaient assignées, et, comme un flot envahissant, qui après avoir rompu ses digues, se répand en tous sens semant la douleur et la dévastation sur son passage; l'élément destructeur poussé par un vent violent, stimulé par la sécheresse extraordinaire que le manque de pluie depuis trois mois a poussé à ses dernières limites, ne rencontrant partout son passage que des matières inflammables, s'est élançé en avant et durant plus de 24 heures a détruit les bois, les maisons, les granges, les terres, les clôtures, les animaux et a fait plusieurs victimes.

Impossible de décrire les horreurs de la scène qui se présentait aux regards effarés des paisibles habitants des localités visitées par le fléau. Rien que le cataclysme prédit pour la fin des temps ne peut surpasser en suprême horreur, la position dans laquelle des rangs entiers se sont trouvés placés dans les journées du 6 et 7 septembre.

L'air était obscurci par une épaisse fumée, à tel point qu'en plusieurs endroits on dut allumer les lampes vers 3 heures de l'après-midi; le vent soufflait avec violence, l'incendie avançait rugissant, balayant tout sur son passage, les forêts, les demeures, les bâtisses tout, et cela sur un espace que l'œil ne pouvait mesurer.

Des rangs entiers furent détruits sans qu'il fut possible d'arrêter les progrès du feu, le manque absolu d'eau rendant toute tentative en ce sens inutile, et les ravages ne cessèrent que lorsque le vent finit de souffler, mais non avant d'avoir fait des centaines de victimes et causé des pertes pour plusieurs cent mille piastres.

Les scènes les plus navrantes se passèrent durant l'après-midi, et la nuit, des familles entières de femmes et d'enfants se trouvaient devant l'incendie, se réfugiaient dans les villages et y répandaient la terreur. Les hommes qui étaient restés en arrière pour essayer de sauver leurs demeures causèrent une extrême anxiété à leurs épouses et à leurs enfants; bientôt on apprit que plusieurs personnes avaient péri victimes de leur zèle, ce qui porta le comble à la désolation. Les enfants appelaient leurs pères, les femmes leurs maris avec des cris déchirants propres à émouvoir les cœurs les moins compatissants; toute la nuit se passa dans cette anxiété, et ce ne fut que le lendemain avant-midi que l'on put aller à la recherche de ceux qui manquaient. Quelques-uns s'étaient réfugiés sous des ponts, d'autres dans des fossés, enfin partout où ils croyaient trouver un abri contre les flammes et la fumée suffoquante.

Trois malheureuses victimes furent retrouvées calcinées et méconnaissables. Partout des ruines, des cendres chaudes, des carcasses d'animaux qui n'avaient pu s'échapper, et là où la veille régnait la tranquillité et la paisible vie de famille à la campagne, il ne restait que des débris fumants; la ruine complète.

Dans Ste. Hélène, Upton, St. Théodore St. Valérien, et autres paroisses, les fugitifs arrivaient en foule aux villages. Quelques-uns furent contraints d'abandonner leurs voitures et embarquer à dos de cheval pour éviter la mort; des hommes durent même se dépouiller de leurs vêtements les abandonnant au feu, et fuir encore à travers la fumée et les flammes. La plume se refuse à retracer toutes ces scènes de désolation qui se concevoient difficilement si on n'en a pas été le spectateur.

Les actes de dévouement furent nombreux et les victimes trouvèrent des personnes charitables et généreuses qui leur offrirent le couvert et la nourriture dont elles avaient un si grand besoin.

L'âme sensible et sympathique de M. Mousseau, le député de Bagot à la chambre fédérale, ne pouvait manquer de ressentir le contrecoup des malheurs qui venaient de fondre sur une partie considérable des habitants de son comté. Aussi se mit-il aussitôt à l'œuvre. Il collecta de suite parmi ses amis quelques cents piastres, et s'adressant au gouvernement de Québec, l'hon. Chapiéau plaça immédiatement un millier de piastres à sa disposition, regrettant de ne pouvoir faire plus vu l'état des finances. Il se rendit au milieu des incendiés qui le regardent comme un bienfaiteur et le félicitèrent sur la promptitude avec laquelle il s'était mis à l'œuvre pour porter secours à ses malheureux constituants.

Vendredi dernier un comité central a été organisé à St. Liboire, composé des curés, des maires et des secrétaires-trésoriers des différentes municipalités incendiées. Sur demande de M. Mousseau la paroisse de St. Valérien fut mise sur le même pied que celles de Bagot et bénéficiera des secours qui seront reçus. F. Dupont, Ecr., N.P. est le Secrétaire-Trésorier du comité de secours, et toutes les offrandes en argent et nature devront lui être adressées. M. Vital Grand-Pré, maire de St. Liboire, est le président du comité.

M. Mousseau se rendra à Ottawa, aujourd'hui même et devra recevoir du gouvernement fédéral tout ce qu'il sera possible d'obtenir.

Poussé par le zèle extraordinaire qui le distingue, le Rév. M. Santenac curé de St. Liboire, vient d'adresser un chaleureux appel à ses confrères en faveur des victimes, et voici en quels termes émus il les supplie de venir à leur secours:

"Ce désastreux incendie n'a pas épargné les cultivateurs de St. Liboire, et plus de trente familles de ma pauvre paroisse sont aujourd'hui complètement ruinées; leurs maisons, leur linge, leurs provisions, leurs granges, leurs animaux et leurs récoltes ont tout à tour été consumés en un instant. Dans ces tristes circonstances, Monsieur le Curé; nous plaçons toute notre confiance dans votre zèle et votre charité sur le zèle et la charité de vos chers paroissiens.

"En nous aidant, vous accomplirez une œuvre de patriotisme, car, abandonnés à eux-mêmes, ces pauvres gens, tous honnêtes cultivateurs, ne tarderaient pas à prendre le chemin de l'exil et aller demander à l'étranger le pain que les tristes circonstances leur ont ravi.

"Nous ne devons pas le souffrir; et connaissant vos sentiments à ce sujet, je sais d'avance que vous nous aiderez à relever leur courage et à conserver à ma paroisse et au pays ces braves robustes et ces cœurs vraiment catholiques; vous savez en effet qu'ils sont toujours à nos côtés lorsqu'il s'agit de travailler à la prospérité de l'Eglise et à la plus grande gloire de Dieu.

"Ils donnent alors avec bonheur, à l'appel de leurs prêtres, leurs économies et souvent une bonne partie de leur pain quotidien. Aujourd'hui leurs besoins sont immenses et ils tournent leurs regards vers vous.

"Leur confiance ne sera point trompée. Nous les aidons, Monsieur le Curé, à ne pas perdre de vue leur cher clocher du Canada et à rester sur ces terres qu'ils arrosent tous les jours de leurs sueurs et qu'ils défrichent au prix de mille sacrifices."

Nous espérons que cet appel sera entendu et que les secours arriveront promptement et abondamment, car qui donne aux pauvres et aux affligés prête à Dieu, et Dieu ne laisse pas sans récompense un verre d'eau donné en son nom à la plus humble de ses créatures.

Sa Grandeur Monseigneur de St. Hyacinthe a senti ses entrailles pastorales tressaillir d'émotions en entendant le récit des désastres qui venaient de fondre sur une partie de ses ouailles; son cœur s'émut et dans son zèle ardent il fait un chaleureux appel à ses fidèles en faveur de cette partie de son troupeau qui est dans le malheur.

Voici la Circulaire que Sa Grandeur adresse au clergé de son Diocèse et qui devra remuer les fibres sensibles du cœur et faire délier les cordons des bourses.

Circulaire au Clergé du Diocèse.

St. Hyacinthe 12 Septembre 1880.

Bien chers Collaborateurs, La main divine vient de soumettre le Diocèse à une nouvelle et bien rude épreuve. Cinq de ses paroisses d'avenir, St. Liboire, St. Ephrem, Ste. Hélène, St. Théodore et St. Valérien ont été dévastées par le feu. Deux cents familles environ ont été atteintes par le fléau, et beaucoup de ces familles ont tout perdu, maison, dépendances, ménages, animaux, moisson engrangée ou encore sur champ. La perte totale, peut sans exagération être évaluée à \$100,000. Et ce qui est plus déplorable, c'est que le feu continue ses ravages, et décuplera certainement l'étendue des désastres, si une pluie abondante ne vient bientôt arrêter l'élément destructeur dans sa marche.

Un double devoir s'impose à nous tous en cette occurrence si pénible, venir au plutôt au secours des pauvres victimes du feu, et solliciter du ciel une pluie bienfaisante qui arrête le fléau, et nous procure l'eau qui manque partout.

Pour l'accomplissement de ce devoir, il se fera des quêtes dans toutes les paroisses du Diocèse. Vous voudrez bien nommer dans chaque rang de vos paroisses des personnes charitables qui iront de maison en maison solliciter des aumônes en argent ou en effets, que vous adresserez à F. Dupont, Ecr. de St. Liboire, Secrétaire-Trésorier du comité organisé pour la distribution des secours aux incendiés. Toutes les mesures sont prises pour que ce comité, dont font partie les Curés et deux notables des paroisses incendiées, opère la distribution d'une manière éclairée, équitable et efficace.

Vous le comprenez, il n'y a pas de temps à perdre. Veuillez faire diligence, afin que les premières et plus pressantes nécessités soient soulagées. Mettons-nous à la place de ces infortunés, et nous sentirions que nous devons les secourir promptement et abondamment, car beaucoup sont sans abri, sans vêtements, sans nourriture, et vis-à-vis de rien, pour entreprendre les pénibles et rudes saisons de l'automne et de l'hiver.

Nous nous acquitterons du second devoir en faisant des prières publiques pour apaiser la colère divine et demander de la pluie. A cette fin, lundi le 20 septembre courant, on chantera dans toutes les églises du Diocèse la messe votive Pro remissione peccatorum, avec la couleur violette et une seule oraison, et sans Gloria ni Credo. Immédiatement avant cette messe, l'on fera soit à l'intérieur ou en dehors de l'église, une procession pendant laquelle on chantera les Litanies des Saints, suivies des prières indiquées au Rituel, à l'article De processione ad petendum pluviam, page 282. Et afin que ces prières soient plus agréables à Dieu et touchent davantage son cœur, nous les accompagnerons du jeûne et de l'abstinence, de la fréquentation des sacrements et de la récitation dévote d'un chapelet en famille.

Croyez moi bien affectueusement votre tout dévoué en N. S.

L. Z. Ev. de St. Hyacinthe.

St. Hyacinthe n'a pas voulu rester en arrière, un comité a été nommé pour recueillir des souscriptions. Ce comité s'est de suite mis à l'œuvre et nous espérons que la ville se rappellera les secours qu'elle a

reçus en 1876, et que les offrandes seront généreuses.

M. le grand Vicario Gravel sera à Québec cette semaine et fera des efforts, au nom du Comité, auprès du gouvernement, pour faire augmenter l'allocation qu'il a spontanément mise à la disposition de M. Mousseau pour soulager les besoins les plus pressants.

Nous croyons que le ministère serait justifiable de disposer d'une portion des deniers affectés à la colonisation en faveur de ces colons qui viennent de perdre en un jour, le fruit de plusieurs années de rudes travaux, et qu'on aura pour ces affligés tous les égards dus à leur triste position. La province entière applaudira à l'action des ministres qui se laisseront attendrir par les récits de l'affreuse calamité qui vient de frapper une partie de notre province.

Le feu quoiqu'arrêté dans ses progrès n'est pas contrôlé, et le moindre vent peut encore lui faire faire de grands ravages. Nous donnons ci-dessous la liste des incendiés de la paroisse de St. Liboire et le montant des pertes subies par chacun par la destruction des bâtisses de la récolte et du ménage, sans parler de la perte du bois et des dommages à la propriété.

Nous donnerons les listes des incendiés des autres paroisses à mesure que nous pourrions nous les procurer.

Liste des incendiés à St. Liboire:

Table listing names and amounts: Bergeron et Joseph Lajoie \$800, Louis Rodier 150, B. Parent 400, A. Boutillette 500, A. Témousse 150, Luc Beaudoin 150, E. Lapointe 300, J. B. L'Heureux 500, B. L'Heureux 400, E. Beauregard 100, F. Rémillard 400, D. Robinette 100, Thomas Roy 250, J. B. St. Onge 100, Louis Roy 200, B. Beaunoyer, jr 350, L. Beaunoyer 400, P. Beaunoyer, sr 500, Jean Martin 300, Jos. Vincent 100, Damien Bachand 200, M. Yerville et Goulet 200, Maxime, Barth, et Odilon Parent 700, N. Parent 150, D. Chanut 150, Ant. Gaouette 200, A. Quintal 100, C. Lemoine 300, P. Dion 100, G. Dumaine 100, A. Dumaine 100, Diverses personnes 2500. Total \$11,350.

Assemblée à St. Pie, comté de Bagot.

A une assemblée paroissiale tenue à St. Pie, dimanche dernier, le 12, les résolutions suivantes furent proposées et adoptées unanimement.

1o. Que le révérend J. C. A. Desnoyers, curé de cette paroisse, soit nommé président et M. le docteur P. H. Bernier, secrétaire.

2o. Que tous les paroissiens de St. Pie ont appris avec la plus vive douleur la nouvelle de l'incendie qui a si cruellement éprouvé un grand nombre de familles des paroisses de Ste. Hélène, de St. Liboire, de St. Valérien, de St. Ephrem d'Upton, de St. Théodore d'Acton, etc., etc.

3o. Qu'il est urgent de prendre les moyens les plus efficaces de secourir toutes les victimes de cet incendie.

4o. Qu'il soit formé un comité chargé de faire une collecte à domicile dans toute la paroisse, et que les messieurs dont les noms suivent soient membres de ce comité: MM Joseph Thibierge, Elphège Dupont, Joseph Bergeron, Jean Baptiste Bergeron, Ovide Messier, Louis Brodeur, Etienne Ledoux, Mathias Gauthier, Etienne Lapiere, Narcisse Couture, Marcellin Ducloux, Louis Chicoine, Magloire Morissette et Sylvain Racicot, Jean Moise Gobeille, Joseph Marin, Pierre Lambert, François Messier, Paul Girouard, Xavier Racicot, François Dupaul, Louis Lachapelle, J. B. Delage.

Nous ajouterons qu'à la grande Messe, M. le curé Desnoyers a fait un appel à ses paroissiens qui les a vivement impressionnés. Sa parole convaincante a remué les cœurs; la collecte en faveur des incendiés a commencé de suite et tout fait croire qu'elle sera abondante.

M. Blais, M. P. P., a généreusement versé la somme de \$100 dans le fonds de secours. C'est un bel exemple à suivre.

Hier la pluie a commencé à tomber, mais pas en assez grande quantité pour éteindre le feu dans les bois. Cependant son effet se fera sentir.

Société St. Jean-Baptiste.

Le Mail nous donne le procès-verbal d'une réunion de la société Saint-Jean-Baptiste de Toronto, qui a eu lieu il y a quelques jours. Voici les noms des nouveaux officiers élus à cette réunion: Président, M. J. C. Barré; vice-président, M. C. Levasseur; trésorier, M. A. Lubaio; commissaire-ordonnateur, M. O. Dubreuil; conseillers, MM. D. Crevier, A. Thomas, A. Michie. Les officiers sortants de charge auxquels des remerciements furent votés sont MM. A. G. Lemaire, ex-président, N. E. Bourdon, ex-trésorier, etc.

La Princesse. La princesse Louise s'embarquera pour le Canada le 11 novembre prochain.

Sir Charles Tupper, l'hon. M. Pope, MM A P Caron, et Dennis se sont embarqués jeudi à Liverpool pour revenir au Canada. Sir John A. Macdonald et Sir A. T. Galt ne s'embarqueront que jeudi prochain.

L'industrie du sucre de betterave.—M. Hector Legru partira de France à la fin du mois pour le Canada afin d'acheter les terrains sur lesquels seront construits les manufactures de sucre de betterave.

La flotte d'Autome.—Les listes de navires consignés pour le port de Québec publiées jusqu'au 26 août contiennent deux cents vaisseaux partis de l'Angleterre pour ce port, ce qui fait près du double des navires arrivés l'année dernière à la même période correspondante.

Nouvelles Générales.

Suicides.—M. George Knappe, d'Utica est allé avant-hier après midi à Niagara Falls à coupé à l'hôtel International et s'est rendu à 9 heures du soir sur un balcon de Prosper Park surplombant les rapides. Il s'est assis à peu de distance de Mlle Florance Evert de Fort Erie, Canada, qui regardait la cataracte du haut du balcon, et arrachant une feuille d'un calopin il y a rapidement écrit quelques mots. Ensuite il a attaché avec une épingle cette feuille de papier à la doublure de son paletot, son gilet son chapeau, et ses manchettes à empaqueté le tout sur son siège, et prenant un revolver à la main, il est monté sur le rebord du balcon. Miss Evert, qui avait vu tous ces préparatifs sans rien comprendre a poussé alors un cri d'effroi pendant que Knappe tirait un coup de revolver et plongeait dans les eaux bouillonnantes. Le chef de la police a été prévenu et a pris possession des objets laissés sur le balcon par le suicidé, une montre d'or une jumelle, un calopin, une boîte d'allumettes et les effets d'habillements plus haut décrits. La note épinglée au paletot ne contenait que cette ligne: "Veuillez envoyer ces effets par express à E. F. Emery, No 29 John street Utica.—G. Knappe."

Le Docteur Tanner et son jeune de Quarante jours.—On a attaché trop d'importance à cette force du Dr. Tanner. Passe encore si l'histoire n'avait eu d'autre effet que d'amuser les badauds, mais on en a tiré des conclusions sérieuses. Le jeune de 40 jours du Dr. Tanner, dit-on, explique d'autres jeunes réputés jusqu'ici miraculeux. Le jeune de Moïse, celui du Christ ne seraient, d'après cela, que des phénomènes rares, si l'on veut, mais naturels. C'est parfait, seulement, il y a une toute petite difficulté qui résulte d'un détail sans importance que voici: Dr. Tanner n'a pas jeûné du tout. Les gardiens ont été les dupes ou les complices d'une comédie habilement jouée. Voici ce qu'écrivait Mlle Esther Walter, de Vienne en Autriche, une doctoresse de New-York: "Le jeune du docteur Tanner, ma chère, n'est que humbug, pure charlatanerie. La muraille était percée d'un trou près de la tête du lit, de même le plancher au-dessous du lit. Par là passait un tuyau en caoutchouc, en rapport avec l'étage inférieur, où une charmante jeune dame avait préparé des jus de viande, des extraits de mets succulents et substantiels. Rien de plus facile que d'adapter, dans un de ces moments où la vigilance des gardiens les plus attentifs se relâche forcément, un petit conduit de caoutchouc à ce trou et de se nourrir comme un enfant au biberon. Les accidents physiologiques, faiblesses, vomissements, etc., étaient de pures sineries. Tout cela est ici à New-York le secret de Polichinelle; la presse n'intervient pas parce qu'en Amérique cette façon de faire de la réclame passe pour la chose la plus innocente du monde."—Nouvelle Presse Libre.

L'hôtel Frontenac à Québec.—L'argent nécessaire à la construction de cet hôtel est souscrit, et l'on n'attend plus que l'octroi de la part du gouvernement fédéral d'une lisière de terrain de 175 pieds de long au sud de l'école normale, afin de donner toutes les facilités pour faire un hôtel de première classe. Le bureau des détectives de Montréal met le public en garde contre les dangers auxquels donnera lieu la prochaine exposition. Ils conseillent à toute personne visitant les lieux de laisser son argent et ses bijoux chez eux. Deux individus à la mine suspecte ont déjà attiré l'attention de la police et leur nombre va toujours en augmentant. Qu'on se rappelle le proverbe: "Un homme averti en vaut deux."

Dentiste pour cheval.—Un journal français nous révèle un nouvel art, l'art dentaire pour chevaux: "Un nouveau personnage vient de faire son apparition dans le monde du turf français et d'y apporter un élément nouveau. M. Loffler, qui a passé, ces jours derniers, plusieurs semaines à Chantilly, a vivement intéressé les entraîneurs. Sa profession est curieuse: il est dentiste pour chevaux. "Examinez la bouche de cent poulains dit le praticien, et vous ne trouverez pas dix mâchoires corréctes. Et l'influence de la dentition n'est pas moins grande sur la santé du cheval que sur la santé de l'homme! Tel animal a des dents pointues comme des aiguilles qui lui entrent dans les gencives et l'empêchent de manger son avoine; tel autre souffre d'une dent mal rangée, qui lui fait mal placer la tête. "M. Loffler visitait, l'autre jour, les écuries de M. Delamarre; il voit le poulain Vivre et lui examine la bouche. "Tiens dit-il, il a une dent qui le fait souffrir; il doit pencher la tête à droite en galopant. "En effet, c'est ce qui arrive au cheval, et lui donne l'apparence d'un mauvais caractère, tandis qu'il est très doux. "On vante beaucoup l'adresse de M. Loffler comme opérateur. Voici comment il procède: "Il s'approche de la tête du cheval dont il veut arracher une dent, l'amuse en lui caressant le museau, puis, tout d'un coup, lui introduit son instrument dans la bouche, et crac! le tour est joué sans douleur. "On n'a pas dit que M. Loffler fit des réclames pour vieux chevaux et vieillards juments, mais tout est possible, et il ne faudrait pas s'étonner qu'on montrant certain jour un cheval à un amateur, un marchand de chevaux s'écriât: "Examinez-lui la bouche avec précaution, il a un dentier."

Buets.—On calcule qu'il est sorti du district des Trois-Rivières et du Saguenay plus de 200,000 buets cette année. Ces buets sont expédiés en grande partie, parait-il, vers les Etats du Sud.

Deux cuisinières.—M. J. Charbonneau vient d'ouvrir sa manufacture de Crackers et Candy, et il vendra aux prix de Montréal. Il remercie ses nombreuses pratiques et compte sur la continuation de leur encouragement. Il reçoit tous les jours des fruits nouveaux, Pommes, Raisins, Fraises, Poires, Pêches, etc., de même que des Huîtres de Baltimore. Après tout cela nous fumons son Cigare Succès qui est magnifique.

Deux cuisinières.—M. J. Charbonneau vient d'ouvrir sa manufacture de Crackers et Candy, et il vendra aux prix de Montréal. Il remercie ses nombreuses pratiques et compte sur la continuation de leur encouragement. Il reçoit tous les jours des fruits nouveaux, Pommes, Raisins, Fraises, Poires, Pêches, etc., de même que des Huîtres de Baltimore. Après tout cela nous fumons son Cigare Succès qui est magnifique.

Deux cuisinières.—M. J. Charbonneau vient d'ouvrir sa manufacture de Crackers et Candy, et il vendra aux prix de Montréal. Il remercie ses nombreuses pratiques et compte sur la continuation de leur encouragement. Il reçoit tous les jours des fruits nouveaux, Pommes, Raisins, Fraises, Poires, Pêches, etc., de même que des Huîtres de Baltimore. Après tout cela nous fumons son Cigare Succès qui est magnifique.

Deux cuisinières.—M. J. Charbonneau vient d'ouvrir sa manufacture de Crackers et Candy, et il vendra aux prix de Montréal. Il remercie ses nombreuses pratiques et compte sur la continuation de leur encouragement. Il reçoit tous les jours des fruits nouveaux, Pommes, Raisins, Fraises, Poires, Pêches, etc., de même que des Huîtres de Baltimore. Après tout cela nous fumons son Cigare Succès qui est magnifique.

Deux cuisinières.—M. J. Charbonneau vient d'ouvrir sa manufacture de Crackers et Candy, et il vendra aux prix de Montréal. Il remercie ses nombreuses pratiques et compte sur la continuation de leur encouragement. Il reçoit tous les jours des fruits nouveaux, Pommes, Raisins, Fraises, Poires, Pêches, etc., de même que des Huîtres de Baltimore. Après tout cela nous fumons son Cigare Succès qui est magnifique.

Deux cuisinières.—M. J. Charbonneau vient d'ouvrir sa manufacture de Crackers et Candy, et il vendra aux prix de Montréal. Il remercie ses nombreuses pratiques et compte sur la continuation de leur encouragement. Il reçoit tous les jours des fruits nouveaux, Pommes, Raisins, Fraises, Poires, Pêches, etc., de même que des Huîtres de Baltimore. Après tout cela nous fumons son Cigare Succès qui est magnifique.

Deux cuisinières.—M. J. Charbonneau vient d'ouvrir sa manufacture de Crackers et Candy, et il vendra aux prix de Montréal. Il remercie ses nombreuses pratiques et compte sur la continuation de leur encouragement. Il reçoit tous les jours des fruits nouveaux, Pommes, Raisins, Fraises, Poires, Pêches, etc., de même que des Huîtres de Baltimore. Après tout cela nous fumons son Cigare Succès qui est magnifique.

Rimouski.—Mercredi avait lieu la première profession chez les Soeurs de la Charité de Rimouski; Monseigneur recevait les vœux des Soeurs dans les noms suivants: Vœux perpétuels, Soeur Marie-Joseph, Soeur Ste-Anne; Vœux annuels, Soeur Thérèse de Jésus, Soeur Marie du St. Esprit; Révocation des vœux, Soeur Ste-Mathilde.

St. Hyacinthe 27 août 1880. F. BARTELS, Eor., Agent de la compagnie d'Assurance La Olyennne. Monsieur,—Veuillez accepter mes sincères remerciements pour le prompt et entier paiement (quoique dû que le 24 octobre prochain) de la réclamation de \$1,000 que j'avais contre la Compagnie dont vous êtes agent, suivant Police No. 973 sur la vie de mon défunt mari, M. Charles Lariève. CELINA BERNARD.

La Co. de Ceintures Voltaïques, Marshall, Mich., enverra ses célèbres ceintures Electro-Voltaïques aux souffrants, pour 30 jours à l'essai. Guérison prompte garantie. Ils tiendront à leur parole. Ecrivez leur sans délai, 15, 10, 7312

Huîtres! Oysters! — AUCUN AMATEUR.—F. D. RENAUD, Confiseur, recevra tous les jendis soir des Huîtres Fraîches de Baltimore. Aussi Biscuit, Fruits, Noix, Sucrieries, Jouets d'Enfants, Pipes en Ecume de Mer et en Bois, Tabac, Cigares, —11-8-80.

Meres! Meres!! Meres!!! Etos-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents? S'il en est ainsi allez chercher tout de suite une bouteille du SIROP CALMANT DE MME. WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui ayant usé de ce Sirop ne vous dise, pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et lui rend la santé. Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats Unis. Les instructions nécessaires pour faire usage du sirop sont données avec chaque boîte. Exigez la véritable qui porte le fustelle de CURTIS & PERKINS sur l'enveloppe extérieure. En vente chez tous les pharmaciens, 25 cents la bouteille. Se méfier des contrefaçons.

Dans toute l'histoire de la Médecine aucun médicament n'a jamais produit de cures aussi merveilleuses et n'a joué d'une si grande et si constante réputation que l'AYER'S Cherry Pectoral, qui est reconnu comme le remède employé dans le monde entier contre toutes les affections de la gorge et des poumons. La liste prolongée des cures remarquables opérées par ce médicament, sous tous les climats, l'a fait connaître universellement comme un agent sûr et efficace à employer. Contre les rhumes ordinaires, qui sont les avant-coureurs de plus sérieuses maladies, il agit promptement et efficacement, soulageant toujours les souffrances et sauvant souvent la vie. Son action protectrice quand il est employé à temps pour les affections de la gorge et des poumons, en fait un précieux remède que l'on doit toujours avoir sous la main. Personne ne peut s'en passer, et quelconque en a fait usage une seule fois, continue à le faire. Les médecins connaissant maintenant la composition et les effets du Cherry Pectoral, en font ample usage dans leur pratique, et les prêtres, ainsi que les ministres, le recommandent pour la même raison. L'action de ce remède est absolument certaine, et il guérit toujours là où il est employé. Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., E. U., chimistes pratiques et analytiques. En vente chez tous les Pharmaciens.

Toux.—Les Pastilles Bronchiques de Brown sont employées avec avantage pour soulager la toux, maux de gorge, enrôlements et affections bronchiques. Depuis trente ans ces pastilles sont en usage, avec un encouragement qui augmente chaque année. Elles ne sont pas nouvelles, elles ont été en très-grand usage par la génération passée, elles ont pris place dans les rangs bien mérités des remèdes à la mode de notre siècle. LA GORGE.—Les Pastilles bronchiques de Brown agissent directement sur les organes de la voix. Elles ont un effet extraordinaire sur tous les désordres de la gorge et du larynx—rétablissant un timbre de voix ramolli par le froid ou par avoir trop parlé, et ramène une diction nette et distincte. Les orateurs et les chanteurs les trouvent très-utiles. LA TOUX, RHUME, CATARRHE ou MAUX de gorge exigent une attention immédiate. Si vous les négligez ils se changent en maladie de poumons incurable. Les Pastilles bronchiques de Brown, sont un remède presque infaillible contre eux. Il y a des imitations offertes en vente qui sont le plus souvent dangereuses. Les véritables pastilles bronchiques de Brown sont vendues en boîte.

Température.—Après trois mois de sécheresse, une pluie douce et tranquille nous est enfin arrivée, et hier matin vers sept heures la pluie commençait, et durait la plus grande partie de la journée. L'air est plus pur et plus frais, et annonce l'approche de l'automne.

NAISSANCE. A Montréal, le 13 du courant, la dame de M. J. A. Corriveau, fabricant en soie, une fille.

DECES. En cette ville, le 4 courant, M. Louis Query, à l'âge de 87 ans. Il était un des rares vétérans de 1812.

FROMAGE. Prix des Marchés. Montréal, 13 Sept. 1880. Fromage en gros, 12 1/2 à 12 3/4 cts. par livre Liverpool, 13 Sept. 63s. 0d par cent.

Nouvelles Locales. PIANOS WEBER DE KINGSTON. St. Hyacinthe, Août 27 1880. J'ai eu le plaisir d'examiner cette après-midi chez M. Perrault, un piano sortant de la manufacture Weber de Kingston. Ayant en l'occasion de voir et d'entendre bon nombre de ces pianos à St. Hyacinthe et ailleurs, je crois pouvoir dire qu'ils sont excellents sous tous les rapports et de beaucoup supérieurs aux pianos américains en général. Ce sont des pianos de durée, conservant bien l'accord et qui n'exigent que peu d'entretien. Le piano sur lequel j'ai joué cette après-midi, réunit, je crois, les qualités indispensables à tout bon instrument. Son riche et moelleux, tendre, léger et délicat. Le mécanisme fonctionne très bien et l'intérieur me paraît construit très solidement. Aussi, c'est avec la plus grande satisfaction que je recommande les pianos Weber de Kingston, surtout aux maisons d'éducation; car ce sont des pianos de durée. On peut se procurer à St. Hyacinthe à meilleure condition qu'à Montréal s'adressant à J. E. PERRAULT marchand et agent pour la vente de ces Pianos. ALCEBADE BEIQUÉ. 9-80-c-p-m.

CEINTURES, CASQUETTES D'ECOLIER. Chez F.-X. BLANCHETTE. 18 Août 1880. ac

Nouvelle Boutique.—Mr. I. Charbonneau vient d'ouvrir sa manufacture de Crackers et Candy, et il vendra aux prix de Montréal. Il remercie ses nombreuses pratiques et compte sur la continuation de leur encouragement. Il reçoit tous les jours des fruits nouveaux, Pommes, Raisins, Fraises, Poires, Pêches, etc., de même que des Huîtres de Baltimore. Après tout cela nous fumons son Cigare Succès qui est magnifique.

DEUX CUISINIÈRES sont demandées pour une maison privée. S'adresser à ce Bureau.

St. Hyacinthe 27 août 1880. F. BARTELS, Eor., Agent de la compagnie d'Assurance La Olyennne. Monsieur,—Veuillez accepter mes sincères remerciements pour le prompt et entier paiement (quoique dû que le 24 octobre prochain) de la réclamation de \$1,000 que j'avais contre la Compagnie dont vous êtes agent, suivant Police No. 973 sur la vie de mon défunt mari, M. Charles Lariève. CELINA BERNARD.

La Co. de Ceintures Voltaïques, Marshall, Mich., enverra ses célèbres ceintures Electro-Voltaïques aux souffrants, pour 30 jours à l'essai. Guérison prompte garantie. Ils tiendront à leur parole. Ecrivez leur sans délai, 15, 10, 7312

Huîtres! Oysters! — AUCUN AMATEUR.—F. D. RENAUD, Confiseur, recevra tous les jendis soir des Huîtres Fraîches de Baltimore. Aussi Biscuit, Fruits, Noix, Sucrieries, Jouets d'Enfants, Pipes en Ecume de Mer et en Bois, Tabac, Cigares, —11-8-80.

Meres! Meres!! Meres!!! Etos-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents? S'il en est ainsi allez chercher tout de suite une bouteille du SIROP CALMANT DE MME. WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui ayant usé de ce Sirop ne vous dise, pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et lui rend la santé. Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats Unis. Les instructions nécessaires pour faire usage du sirop sont données avec chaque boîte. Exigez la véritable qui porte le fustelle de CURTIS & PERKINS sur l'enveloppe extérieure. En vente chez tous les pharmaciens, 25 cents la bouteille. Se méfier des contrefaçons.

Dans toute l'histoire de la Médecine aucun médicament n'a jamais produit de cures aussi merveilleuses et n'a joué d'une si grande et si constante réputation que l'AYER'S Cherry Pectoral, qui est reconnu comme le remède employé dans le monde entier contre toutes les affections de la gorge et des poumons. La liste prolongée des cures remarquables opérées par ce médicament, sous tous les climats, l'a fait connaître universellement comme un agent sûr et efficace à employer. Contre les rhumes ordinaires, qui sont les avant-coureurs de plus sérieuses maladies, il agit promptement et efficacement, soulageant toujours les souffrances et sauvant souvent la vie. Son action protectrice quand il est employé à temps pour les affections de la gorge et des poumons, en fait un précieux remède que l'on doit toujours avoir sous la main. Personne ne peut s'en passer, et quelconque en a fait usage une seule fois, continue à le faire. Les médecins connaissant maintenant la composition et les effets du Cherry Pectoral, en font ample usage dans leur pratique, et les prêtres, ainsi que les ministres, le recommandent pour la même raison. L'action de ce remède est absolument certaine, et il guérit toujours là où il est employé. Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., E. U., chimistes pratiques et analytiques. En vente chez tous les Pharmaciens.

Toux.—Les Pastilles Bronchiques de Brown sont employées avec avantage pour soulager la toux, maux de gorge, enrôlements et affections bronchiques. Depuis trente ans ces pastilles sont en usage, avec un encouragement qui augmente chaque année. Elles ne sont pas nouvelles, elles ont été en très-grand usage par la génération passée, elles ont pris place dans les rangs bien mérités des remèdes à la mode de notre siècle. LA GORGE.—Les Pastilles bronchiques de Brown agissent directement sur les organes de la voix. Elles ont un effet extraordinaire sur tous les désordres de la gorge et du larynx—rétablissant un timbre de voix ramolli par le froid ou par avoir trop parlé, et ramène une diction nette et distincte. Les orateurs et les chanteurs les trouvent très-utiles. LA TOUX, RHUME, CATARRHE ou MAUX de gorge exigent une attention immédiate. Si vous les négligez ils se changent en maladie de poumons incurable. Les Pastilles bronchiques de Brown, sont un remède presque infaillible contre eux. Il y a des imitations offertes en vente qui sont le plus souvent dangereuses. Les véritables pastilles bronchiques de Brown sont vendues en boîte.

Température.—Après trois mois de sécheresse, une pluie douce et tranquille nous est enfin arrivée, et hier matin vers sept heures la pluie commençait, et durait la plus grande partie de la journée. L'air est plus pur et plus frais, et annonce l'approche de l'automne.

NAISSANCE. A Montréal, le 13 du courant, la dame de M. J. A. Corriveau, fabricant en soie, une fille.

DECES. En cette ville, le 4 courant, M. Louis Query, à l'âge de 87 ans. Il était un des rares vétérans de 1812.

FROMAGE. Prix des Marchés. Montréal, 13 Sept. 1880. Fromage en gros, 12 1/2 à 12 3/4 cts. par livre Liverpool, 13 Sept. 63s. 0d par cent.

Nouvelles Locales. PIANOS WEBER DE KINGSTON. St. Hyacinthe, Août 27 1880. J'ai eu le plaisir d'examiner cette après-midi chez M. Perrault, un piano sortant de la manufacture Weber de Kingston. Ayant en l'occasion de voir et d'entendre bon nombre de ces pianos à St. Hyacinthe et ailleurs, je crois pouvoir dire qu'ils sont excellents sous tous les rapports et de beaucoup supérieurs aux pianos américains en général. Ce sont des pianos de durée, conservant bien l'accord et qui n'exigent que peu d'entretien. Le piano sur lequel j'ai joué cette après-midi, réunit, je crois, les qualités indispensables à tout bon instrument. Son riche et moelleux, tendre, léger et délicat. Le mécanisme fonctionne très bien et l'intérieur me paraît construit très solidement. Aussi, c'est avec la plus grande satisfaction que je recommande les pianos Weber de Kingston, surtout aux maisons d'éducation; car ce sont des pianos de durée. On peut se procurer à St. Hyacinthe à meilleure condition qu'à Montréal s'adressant à J. E. PERRAULT marchand et agent pour la vente de ces Pianos. ALCEBADE BEIQUÉ. 9-80-c-p-m.

CEINTURES, CASQUETTES D'ECOLIER. Chez F.-X. BLANCHETTE. 18 Août 1880. ac

Nouvelle Boutique.—Mr. I. Charbonneau vient d'ouvrir sa manufacture de Crackers et Candy, et il vendra aux prix de Montréal. Il remercie ses nombreuses pratiques et compte sur la continuation de leur encouragement. Il reçoit tous les jours des fruits nouveaux, Pommes, Raisins, Fraises, Poires, Pêches, etc., de même que des Huîtres de Baltimore. Après tout cela nous fumons son Cigare Succès qui est magnifique.

DEUX CUISINIÈRES sont demandées pour une maison privée. S'adresser à ce Bureau.

DEUX CUISINIÈRES sont demandées pour une maison privée. S'adresser à ce Bureau.

Chemin de Fer Q.M.O.&O. EXPOSITION DE LA PUISSANCE A MONTREAL. Le Chemin de Fer Q. M. O. & O. vendra à toutes les Stations du Chemin des Billets de Première Classe, d'aller et retour, à Mile End et Hochelaga, aux prix d'un seul voyage. Les billets seront bons depuis le 14 jusqu'au 25 de Septembre inclusivement. L. A. SENEVAL, Surintendant Général.

A VENDRE. Le soussigné offre en vente ses moulins à farine avec trois moulages en bon ordre, Smooth patented; à carder la laine, 2 foulons, Smooth etc., etc. à scier, à bardoux. Ces moulins sont nus par l'eau, et la vapeur à défaut d'eau. Distance 1 1/2 milles des stations des deux lignes de chemin de fer, Sud-Est et Lac Champlain et St. Laurent; 1 1/2 mile de l'église de St. Guillaume dans le Township d'Upton. Aussi vingt arpents de terre en superficie. Conditions des plus faciles. S'adresser sur les lieux au propriétaire, JOB L'HEUREUX, St. Guillaume d'Upton. 14 9-80—6mp

Hotel a Louer. La magnifique bâtisse présentement occupée par M. Pierre Chicoine comme Hôtel de Première Classe, située en face de la station du Grand Tronc, sur la rue Laframboise. La maison est spacieuse, à trois étages en briques, avec une belle cour, de vastes écuries, etc., etc. Tout est prêt pour un hôtel. M. Chicoine vendra aussi son ménage à des conditions faciles et modérées. S'adresser sur les lieux au soussigné, FERRE CHICOINE. St. Hyacinthe, 9-80—2m

LA BANQUE JACQUES-CARTIER. BRANCHE DE ST. HYACINTHE. BUREAU: Rue Cascades.—Bloc Perreault. Toutes les affaires de Banque seront transigées généralement à cette Succursale. Intérêt sera alloué sur les dépôts aux taux convenus; ces dépôts pourront être retirés en tout ou en partie, d'après les règlements de cette Banque. S. A. DUROCHER, GERANT. St. Hyacinthe 1er Août 1880.

CHEVAL VOLE!!! Dans la nuit du 5 courant, un cheval couleur café jaunâtre, crinière et queue blanches, ferré des quatre pattes, hauteur environ 4 pieds 11 pouces fut volé dans la paroisse de St. Jean Baptiste, en même temps un vieux harnais et un vieux wagon. Celui qui informera notre chef de police, ou M. Paquette, hôtelier de Ste. Madeleine, ou le propriétaire soussigné, sera généreusement récompensé. J. B. GABOURY, St. Jean-Baptiste de Rouville. 6 Septembre 1880. 1-8.

FACULTE DE DROIT. UNIVERSITÉ DE BISHOP'S COLLEGE. Le Cours des Lectures aura lieu dans la Salle du Conseil, à l'Hôtel-de-Ville, Sherbrooke, et commencera le 7 OCTOBRE prochain. L'honorable M. T. K. Ramsay, D. C. L., prononcera le discours d'ouverture dans la Salle des Convocations au BISHOP'S COLLEGE, Lennoxville, mardi soir, le 5 Octobre prochain, à 8 h. Le public est invité à y assister. L'examen pour l'immatriculation commencera au Palais-de-Justice, à Sherbrooke, le 6 Octobre prochain à 10 h. a. m. L. E. MORRIS, M. L.L. 10 9 80 1m Régistrare.

AVIS PUBLIC. Est par le présent donné: Qu'en conformité à la résolution du Conseil de Comité, adopté à sa séance tenue ce jour, je convoque une assemblée publique des francs-tenanciers du Comté de St. Hyacinthe, pour être tenu le seize Septembre courant à deux heures P.M. en la salle du marché centre de la cité de St. Hyacinthe, pour prendre en considération l'opportunité de l'établissement d'une manufacture de sucre de betteraves et y adopter les moyens nécessaires pour y parvenir. Donné à St. Hyacinthe ce huitième jour de Septembre mil-huit cent quatre vingt. R. E. FONTAINE, Préfet.

O. CHALIFOUX & FILS MACHINISTES ET Fabricants de Machineries Agricoles. Rue Cascades, St. Hyacinthe, P.Q. Spécialités.—Moulin à battre la grain; Râteaux à dents d'acier, déchargeant seuls (Tiger) Cribles. Ces Machines ont remporté les premiers Prix à l'Exposition de Toronto en 1872. Aussi, Herse patenée de Shupe, et Moulin à scier les Billots. Agents:—Amédée Fréchette, hôtelier, St.-Césaire; Joseph Gauthier, écar., marchand, St. Antoine; Joseph Béland, écar., Richmond; J. Bte. Beauvill, St. Marc; Michel Bernard, St. Mathias; Henry Prémontaine, écar., Belœil.

H, DELISLE, RELIEUR. Rue St. Denis, (Bloc Belhumeur) St. Hyacinthe. Livres, Cahiers de Musique, Brochures, Pamphlets, Livres Blancs, etc., etc., reliés avec soin et promptitude. AUX PLUS BAS PRIX. St. Hyacinthe, 21 avril 1880.—6c

LIBRAIRIE DU SACRÉ-CŒUR. J'informe respectueusement le public, que je viens d'ouvrir une Librairie, [Bâtisse Pagnuelo] Rue Cascades, ST. HYACINTHE. Voulez faire de ma maison, un établissement de première classe, je n'ai reculé devant aucune dépense. Je suis allé en Europe, et ai pris des arrangements, qui me permettront de fournir tout article aux prix de Paris. J'attire tout spécialement l'attention des Messieurs du Clergé, des Communautés Religieuses et des hommes de profession, sur l'avantage du système suivant pour l'acquisition des ouvrages de Theologie, Droit Canon, Livres pour Bibliothèques Paroissiales, Droit Jurisprudence, Médecine, Histoire, Beaux Arts, etc., etc. Je pourrais faire venir immédiatement de France, tous les ouvrages que l'on désirera. Je les compteraux aux prix du catalogue, et qui sont ceux que l'on paie en France, le franc français compte à 20c de notre monnaie. L'arrivée des ouvrages, on aura à me payer les frais de douane et transports, la balance de la commande, sera divisée en quatre paiements, dont j'encaisserai 1/4 chaque mois. On peut se convaincre des immenses avantages de ce système, en songeant qu'il n'y a aucun bénéfice d'intermédiaire à payer, et que les livres coûteront ce qu'ils coûtent à Paris. Une remise libérale est accordée pour du comptant. Les catalogues seront adressés à toute personne qui en fera la demande, on est prié d'indiquer le genre d'ouvrage, afin de rendre plus facile l'envoi des catalogues. Spécialité: Encadrement de gravures à des prix modérés. Une visite à mon établissement est respectueusement sollicitée. L. A. CHOQUET. St. Hyacinthe, 15 juillet 1880—3p18cm

AUX MARCHANDS ET COMMISSAIRES D'ECOLE. Le soussigné informe les intéressés qu'il vient de recevoir un assortiment complet de Livres d'École, Plumes, Papiers, Ardoises, Cahiers, Encres, Crayons, Etc., Etc. JOURNAUX d'Écoles et CARTES GÉOGRAPHIQUES pour les Municipalités Scolaires. EN GROS ET EN DETAIL. [Les Prix sont ceux de Montréal.] E. H. RICHÉ. St. Hyacinthe, 21 avril 1880.—6c

CHAUSSURES ET HARDES FAITES. L. N. LUSSIER & CIE., Viennent d'ajouter à leur Magasin de Chaussures un Département nouveau, celui des HARDES FAITES. L'assortiment est des mieux choisis et ne laisse rien à désirer quant à la qualité des Etottes, l'élégance de la coupe et la durée de l'ouvrage. SURTOUTS VESTES PANTALONS PARDESSUS En DRAPS et en TWEEDS, confectionnés d'après les dernières modes américaines. MARCHANDISES NOUVELLES RECUES TOUTES LES SEMAINES. S'il vous faut un habillement neuf, n'oubliez pas le Magasin Populaire de L. N. LUSSIER & CIE., C'est là que vous achetez à votre goût et à Bon Marché.

CHAUSSURES! Notre assortiment de Chaussures est toujours de plus en plus considérable et tout le monde sait que pour acheter de bonnes et belles chaussures avec peu d'argent, il faut aller chez L. N. LUSSIER & CIE. (Montreal Branch Store.) Rue Cascades—Bâtisse PAGNUELO ST. HYACINTHE. 9 80 12 25

CHAUSSURES! Notre assortiment de Chaussures est toujours de plus en plus considérable et tout le monde sait que pour acheter de bonnes et belles chaussures avec peu d'argent, il faut aller chez L. N. LUSSIER & CIE. (Montreal Branch Store.) Rue Cascades—Bâtisse PAGNUELO ST. HYACINTHE. 9 80 12 25

CHAUSSURES! Notre assortiment de Chaussures est toujours de plus en plus considérable et tout le monde sait que pour acheter de bonnes et belles chaussures avec peu d'argent, il faut aller chez L. N. LUSSIER & CIE. (Montreal Branch Store.) Rue Cascades—Bâtisse PAGNUELO ST. HYACINTHE. 9 80 12 25

CHAUSSURES ET HARDES FAITES. L. N. LUSSIER & CIE., Viennent d'ajouter à leur Magasin de Chaussures un Département nouveau, celui des HARDES FAITES. L'assortiment est des mieux choisis et ne laisse rien à désirer quant à la qualité des Etottes, l'élégance de la coupe et la durée de l'ouvrage. SURTOUTS VESTES PANTALONS PARDESSUS En DRAPS et en TWEEDS, confectionnés d'après les dernières modes américaines. MARCHANDISES NOUVELLES RECUES TOUTES LES SEMAINES. S'il vous faut un habillement neuf, n'oubliez pas le Magasin Populaire de L. N. LUSSIER & CIE., C'est là que vous achetez à votre goût et à Bon Marché.

CHAUSSURES! Notre assortiment de Chaussures est toujours de plus en plus considérable et tout le monde sait que pour acheter de bonnes et belles chaussures avec peu d'argent, il faut aller chez L. N. LUSSIER & CIE. (Montreal Branch Store.) Rue Cascades—Bâtisse PAGNUELO ST. HYACINTHE. 9 80 12 25

CHAUSSURES! Notre assortiment de Chaussures est toujours de plus en plus considérable et tout le monde sait que pour acheter de bonnes et belles chaussures avec peu d'argent, il faut aller chez L. N. LUSSIER & CIE. (Montreal Branch Store.) Rue Cascades—Bâtisse PAGNUELO ST. HYACINTHE. 9 80 12 25

CHAUSSURES! Notre assortiment de Chaussures est toujours de plus en plus considérable et tout le monde sait que pour acheter de bonnes et belles chaussures avec peu d'argent, il faut aller chez L. N. LUSSIER & CIE. (Montreal Branch Store.) Rue Cascades—Bâtisse PAGNUELO ST. HYACINTHE. 9 80 12 25

CHAUSSURES! Notre assortiment de Chaussures est toujours de plus en plus considérable et tout le monde sait que pour acheter de bonnes et belles chaussures avec peu d'argent, il faut aller chez L. N. LUSSIER & CIE. (Montreal Branch Store.) Rue Cascades—Bâtisse PAGNUELO ST. HYACINTHE. 9 80 12 25

CHAUSSURES! Notre assortiment de Chaussures est toujours de plus en plus considérable et tout le monde sait que pour acheter de bonnes et belles chaussures avec peu d'argent, il faut aller chez L. N. LUSSIER & CIE. (Montreal Branch Store.) Rue Cascades—Bâtisse PAGNUELO ST. HYACINTHE. 9 80 12 25

CHAUSSURES! Notre assortiment de Chaussures est toujours de plus en plus considérable et tout le monde sait que pour acheter de bonnes et belles chaussures avec peu d'argent, il faut aller chez L. N. LUSSIER & CIE. (Montreal Branch Store.) Rue Cascades—Bâtisse PAGNUELO ST. HYACINTHE. 9 80 12 25

CHAUSSURES! Notre assortiment de Chaussures est toujours de plus en plus considérable et tout le monde sait que pour acheter de bonnes et belles chaussures avec peu d'argent, il faut aller chez L. N. LUSSIER & CIE. (Montreal Branch Store.) Rue Cascades—Bâtisse PAGNUELO ST. HYACINTHE. 9 80 12 25

CHAUSSURES! Notre assortiment de Chaussures est toujours de plus en plus considérable et tout le monde sait que pour acheter de bonnes et belles chaussures avec peu d'argent, il faut aller chez L. N. LUSSIER & CIE. (Montreal Branch Store.) Rue Cascades—Bâtisse PAGNUELO ST. HYACINTHE. 9 80 12 25

CHAUSSURES! Notre assortiment de Chaussures est toujours de plus en plus considérable et tout le monde sait que pour acheter de bonnes et belles chaussures avec peu d'argent, il faut aller chez L. N. LUSSIER & CIE. (Montreal Branch Store.) Rue Cascades—Bâtisse PAGNUELO ST. HYACINTHE. 9 80 12 25

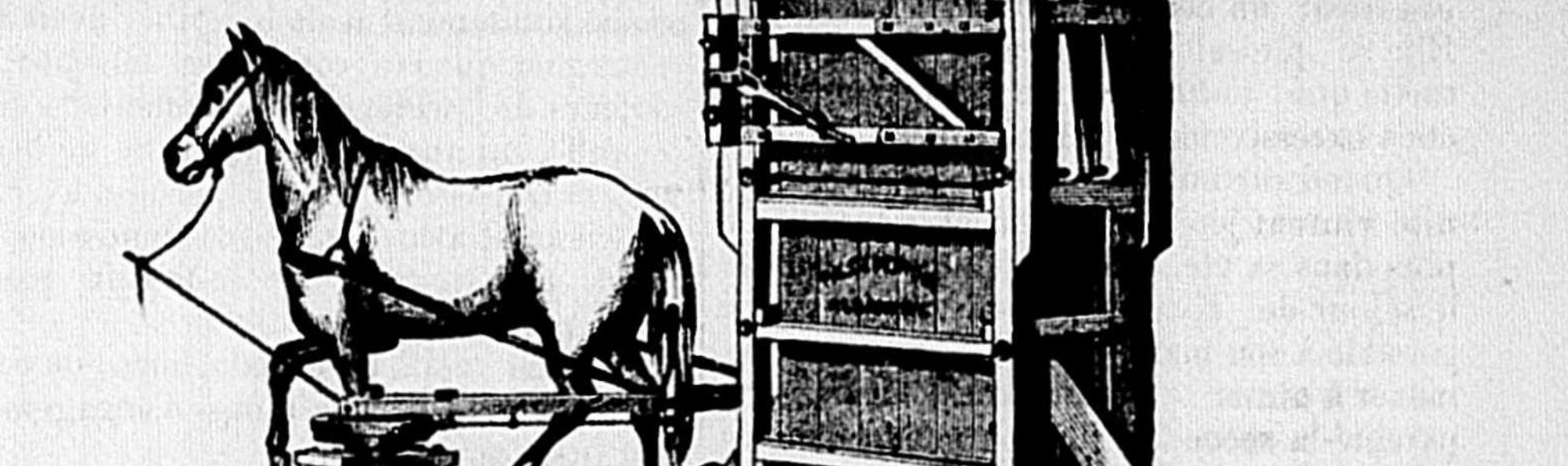
CHAUSSURES! Notre assortiment de Chaussures est toujours de plus en plus considérable et tout le monde sait que pour acheter de bonnes et belles chaussures avec peu d'argent, il faut aller chez L. N. LUSSIER & CIE. (Montreal Branch Store.) Rue Cascades—Bâtisse PAGNUELO ST. HYACINTHE. 9 80 12 25

CHAUSSURES! Notre assortiment de Chaussures est toujours de plus en plus considérable et tout le monde sait que pour acheter de bonnes et belles chaussures avec peu d'argent, il faut aller chez L. N. LUSSIER & CIE. (Montreal Branch Store.) Rue Cascades—Bâtisse PAGNUELO ST. HYACINTHE. 9 80 12 25

CHAUSSURES! Notre assortiment de Chaussures est toujours de plus en plus considérable et tout le monde sait que pour acheter de bonnes et belles chaussures avec peu d'argent, il faut aller chez L. N. LUSSIER & CIE. (Montreal Branch Store.) Rue Cascades—Bâtisse PAGNUELO ST. HYACINTHE. 9 80 12 25

CHAUSSURES! Notre assortiment de Chaussures est toujours de plus en plus considérable et tout le monde sait que pour acheter de bonnes et belles chaussures avec peu d'argent, il faut aller chez L. N. LUSSIER & CIE. (Montreal Branch Store.) Rue Cascades—Bâtisse PAGNUELO ST. HYACINTHE. 9 80 12 25

CHAUSSURES! Notre assortiment de Chaussures est toujours de plus en plus considérable et tout le monde sait que pour acheter de bonnes et belles chaussures avec peu d'argent, il faut aller chez L. N. LUSSIER & CIE. (Montreal Branch Store.) Rue Cascades—Bâtisse PAGNUELO ST. HYACINTHE. 9 80 12 25



LIBRAIRIE DU SACRÉ-CŒUR. J'informe respectueusement le public, que je viens d'ouvrir une Librairie, [Bâtisse Pagnuelo] Rue Cascades, ST. HYACINTHE. Voulez faire de ma maison, un établissement de première classe, je n'ai reculé devant aucune dépense. Je suis allé en Europe, et ai pris des arrangements, qui me permettront de fournir tout article aux prix de Paris. J'attire tout spécialement l'attention des Messieurs du Clergé, des Communautés Religieuses et des hommes de profession, sur l'avantage du système suivant pour l'acquisition des ouvrages de Theologie, Droit Canon, Livres pour Bibliothèques Paroissiales, Droit Jurisprudence, Médecine, Histoire, Beaux Arts, etc., etc. Je pourrais faire venir immédiatement de France, tous les ouvrages que l'on désirera. Je les compteraux aux prix du catalogue, et qui sont ceux que l'on paie en France,

LA RUSTAUE.

CHAPITRE XVIII

Les deux jeunes femmes sont, chacune dans son genre, ravies du sort qu'elles ont choisi, et pendant les premiers mois de son mariage surtout Monique s'applaudit souvent d'avoir passé outre, trouvant son mari agréable et sa position très douce.

Durant les longues semaines pluvieuses de l'automne, et pendant les tempêtes furieuses de l'hiver elle reconnut que la chambre très joliment meublée qu'elle habitait au bourg était beaucoup plus confortable que la grande cuisine de Kerbara ouverte à tous les vents. Son mari était gai, beau parleur, et semblait se plaire chez lui. Il y avait néanmoins entre eux quelques divergences qui s'accusaient un peu plus chaque jour. D'abord la simple cuisine que lui préparait Monique ne convenait pas à Poulard.

Il attribuait même les maux d'estomac dont il souffrait parfois à ces mets sans assaisonnement ou singulièrement épicés qui paraissent sur sa table.

Monique pour lui plaire se faisait enseigner par l'hôtelière du Gable d'argent des sauces auxquelles elle se gardait bien de toucher.

Après la question cuisine venait la question religion, sur laquelle Poulard était d'une indifférence qui demeurait inexplicable pour sa femme, fort ignorante du courant d'idées parisien.

Cela ne troublait pas le bon accord, car en mettant son service en avant le docteur éludait tout naturellement les prières de Monique. S'il ne l'accompagnait pas à l'église, c'est qu'il ne le pouvait pas, et si tel et tel homme, douanier comme lui, assistait bien souvent aux offices, c'est que c'était un homme déjà âgé que certaines corvées ne regardaient plus, attendu qu'elles retombaient sur les jeunes.

Ruïn la troisième question qui amenait parfois de petites discussions entre les nouveaux époux, c'était celle de l'avancement d'un collègue sans en jauger de dépit.

Très vaniteux, très ambitieux, il déclarait ne pas vouloir rester simple douanier, et à ce sujet proférait parfois des menaces qui causaient un certain trouble à Monique.

Elle se plaisait tant dans sa position actuelle que toute idée de changement lui était excessivement pénible.

Quand surtout des espérances de maternité virent jeter un élément d'intérêt de plus dans sa vie, elle s'appliqua à rendre le séjour de Kerbara aussi agréable que possible à son mari, espérant toujours l'amener à aimer le milieu où il vivait. Sa parenté la secondait de son mieux dans ce désir.

Quand Monique allait à Kerbara ou au Gomenet avec son grand panier d'osier au bras, il n'était pas de présent qu'on ne lui fit. Tante Catherine allait couper les légumes les plus beaux du jardin, et ramasser des œufs frais dans les nids de ses poules.

François avait toujours en réserve un morceau de beurre préparé de la veille et députait un pâté dans les arbrès à fruits.

Toutes ces provisions prenaient le chemin du panier de Monique, qu'on plaignait toujours un peu à la sourdine, les propos de son mari revenant fidèlement aux oreilles des parents qui se sentaient menacés d'une séparation.

Un jour tante Catherine toucha un mot à Monique des projets de départ qu'on prêtait à son mari.

"On en dit plus qu'il y en a, ma tante, répondit-elle. Floréal veut avancer, il ne s'en cache pas; mais il ne songe pas du tout à quitter Kerbara. Où serait-il mieux ici que pour attendre cet avancement-là?"

Et elle ajouta d'un air attendri: "Dans deux mois nous serons deux à le recevoir au pays, et vous verrez qu'il y restera peut-être pour toujours."

"Dieu le veuille, ma fille; mais dans deux mois aussi tu toucheras l'argent qui te revient de ton père, et on dit comme ça que Poulard n'attend que ce moment pour s'en aller."

"On parle trop à Kertaval, répondit Monique sans se troubler. "Floréal se plaint beaucoup plus ici maintenant, et ce qu'il a pu penser avant son mariage ne signifie rien du tout. Il dit qu'on le jalouse, qu'on fait tout ce qu'on peut pour empêcher son avancement, et tenez, ma tante, en attendant tous ces dires, je commence à le croire."

Monique sentait bien qu'il y avait chez Poulard une recrudescence de désir d'aller vivre en ville; mais elle attendait son renfort, comme elle disait et ne s'inquiétait plus.

Jugeant son mari par elle-même elle se disait que quand le bœreau d'osier à rideaux bleus aurait son hôte, Poulard trouverait la vie de douanier moins monotone et moins dure.

Elle put croire un moment qu'elle ne s'était pas trompée. La naissance de son premier enfant détermina chez Poulard une sorte de trêve dans ses aspirations.

Il consentit à donner le nom de Michel à son fils et le fit baptiser solennellement. Chose qui ne lui arrivait jamais, il allait parfois le porter jusqu'à Kerbara et jusqu'au Gomenet, qui avait reçu la même bénédiction. Les deux jeunes femmes aimaient à comparer leurs poupons, ou les plaçaient côte à côte sur le même lit et Monique et François aimaient à se dire que leurs deux garçons, Michel et Laurent, s'aimeraient comme s'étaient aimés leurs frères.

Comme toutes les femmes bretonnes, Monique en devenant mère avait pris une certaine gravité et tout autour d'elle avait surgi un autre aspect. D'ennuis il n'était plus question avec ce ménage à tenir et cet enfant à élever. On la trouvait maintenant sur le chemin de Kerbara, son petit Michel dans les bras. Elle marchait tranquillement vers le village et, quand Poulard était en expédition, elle y passait des journées entières.

Ce ne fut donc pas sans appréhension qu'elle fut tout à coup se reconner une correspondance active entre son mari et sa famille parisienne. Elle crut remarquer que depuis le règlement de ses affaires, Poulard ne se passait pas une semaine sans que ses lettres, qu'il ne lui faisait qu'à demi, s'arrivaient à Kertaval.

Poulard recommençait ses diatribes contre son corps, contre ses supérieurs. Un ordre un peu imprévu d'embarquer l'exaspérait, et il disait parfois avec violence: "Si ces gens-là m'embêtent trop, je les planterai-là."

Monique, habituée à ses murmures contre le service et tout occupée des faits et gestes de son poupon, n'accordait que peu d'attention à ces petites bouurrasques.

Seul le courrier de Paris l'inquiétait, car elle sentait instinctivement qu'il y avait là des influences qui, à un moment donné, pouvait combattre son influence personnelle, qui était encore grande.

Un jour précisément après avoir reçu une lettre de sa famille. Poulard fut appelé chez le capitaine. Il était encore fatigué d'une excursion faite la veille et il avait déclaré qu'il se coucherait aussitôt son poupon.

Il parut de fort mauvaise humeur en recommandant à Monique de tenir son poupon prêt pour l'heure dite, qu'il reviendrait sûrement, car, s'il était question d'embarquer, il refuserait net.

Monique remit sur le feu la casserole contenant le souper et l'attendit en berçant le petit Michel qui dormait mal ce soir-là.

Bientôt elle entendit le pas de Floréal dans l'escalier et, arrêtant doucement le bœreau, elle alla ouvrir la porte. C'était bien lui en effet. Il referma violemment la porte derrière lui et, jetant sur une chaise son béret de drap bleu, il dit: "On ne me dérangera plus, je ne suis plus douanier."

Monique tressaillit et le regarda avec anxiété. Il était calme, mais très pâle, comme lorsqu'il se laissait aller à quelque excès de colère.

"Sers-moi à souper, reprit-il rudement; je vais te raconter ça." Monique, dont les mains tremblaient bien un peu, lui obéit et s'assit toute saisi en face de lui.

"Allons! mange, dit-il en la servant, un peu plus tôt, un peu plus tard, cela devait arriver."

Et tout en mangeant son souper il lui raconta que le capitaine l'avait fait demander pour remplacer un de ses collègues tombé subitement malade, qu'il avait fait remarquer que ces corvées lui incombait toujours de préférence. L'officier s'était échauffé, lui aussi, et bref, ayant de beaucoup outrepassé la liberté permise avec un supérieur, il avait lancé sa démission, sachant bien que, s'il ne le faisait pas, il serait piécé.

"Et me voilà désormais hors de cette galère ajouta-t-il, mon temps d'engagement finit juste après-demain."

"Bousoir. Monique joignit les mains. "C'est une impatience qui t'a pris, dit-elle, laisse-moi aller trouver le capitaine, j'arrangerai l'affaire avec lui."

"Non, non, répéta-t-il avec obstination, il a toujours refusé de me donner des notes d'avancement, il en a fait passer d'autres qui n'ont pas d'instruction, il ne servira plus sous ses ordres, ni sous ceux de personne."

"Et que feras-tu, Floréal? "Je ne suis pas embarrassé. A Paris je trouverai dix places pour une."

Monique jeta un regard plein d'angoisse vers le bœreau. "Tu ne penses pas à aller à Paris? "Si, ma foi! il y a longtemps. Je sèche d'ennui dans ce bête de pays."

"Et moi, et le petit? dit Monique qui se prit le visage à deux mains. "Toi, tu me suivras avec le Micoche et nous rigolerons là-bas, tu verras."

Monique ne répondit que par ses soupirs. Il se fâcha tout rouge, disant qu'il était bien libre d'aller où il voudrait et qu'il en avait de Kertaval pardessus la tête.

Le raisonnement était impossible, il avait repris sa liberté, c'était une chose, il n'y avait plus à y revenir.

Il fallut bien en passer par là; mais Monique ne se tint pas pour battue et elle alla le lendemain trouver le capitaine, le priaient avec larmes de pardonner à son mari et d'arranger l'affaire.

"Ma bonne Monique, l'affaire ne vient pas de moi, elle vient de lui, répondit crûment l'officier; croyez qu'il y a bien longtemps qu'il médite le coup d'hier."

La corvée que je lui proposais était un peu rude, il est vrai, mais chacun de mes hommes sait que cela peut arriver et ne songe pas à se plaindre."

"Quant à l'avancement je ne lui ai fait aucune injustice. Ceux qui sont passés avant lui en ont le droit, et nous préférons l'amour du devoir et la discipline à une petite instruction qui n'est pas d'une grande importance dans le métier. Poulard se croit instruit; mais tous ceux qui l'ont observé ne sont pas de son avis. C'est un mauvais douanier de moins, voilà tout. Voulez-vous savoir toute la vérité?"

Cet homme-là se sent votre dot en poche et ne veut plus d'un métier fatiguant. Depuis le jour où il est allé toucher vos douze mille francs chez le notaire, il n'était plus douanier que de nom. Il attendait la fin de son engagement, voilà tout.

"Je regrette qu'il ait pris tant de prétextes pour quitter la douane; mais il y en avait assez et je vous le dis, ni vous, ni moi ni personne, ne le ferons revenir sur sa détermination."

"Il est de Paris, il retournera à Paris." Monique le quitta la mort dans l'âme et reconnut bientôt qu'il avait dit vrai. Floréal prenait toutes ses dispositions pour quitter Kertaval et il n'y avait plus qu'à courber la tête sous son autorité.

A continuer.

Terre a Vendre.

A St Valerien, à deux milles de l'Eglise dans le même rang, près du village d'Egypte, une magnifique propriété 100 arpents de terre avec maison, grange, etc, etc. Le tout à vendre, prendre possession de suite; la moitié en culture et le reste en bois debout. Conditions faciles. S'adresser sur les lieux au sousigné DAVID LEMAY.

5 juillet 1880-3

CHEMIN DE FER DE JONCTION DU LAC CHAMPLAIN & ST. LAURENT. TABLEAU DES HEURES COMMENCANT MARDI, LE 20 JUILLET, 1880.

Table with columns: MILLES, STATIONS, EXPRESS, No. 1, No. 3, A.M., P.M. Rows include Stanbridge, Bedford, Mystic, Farnham, L'Ange-Gardien, Abbottsford, St. Pie, St. Joseph (St. Hyac), Ste. Rosalie (Traver), St. Simon, St. Hugues, St. Guillaume, etc.

MELE EXPRESS.

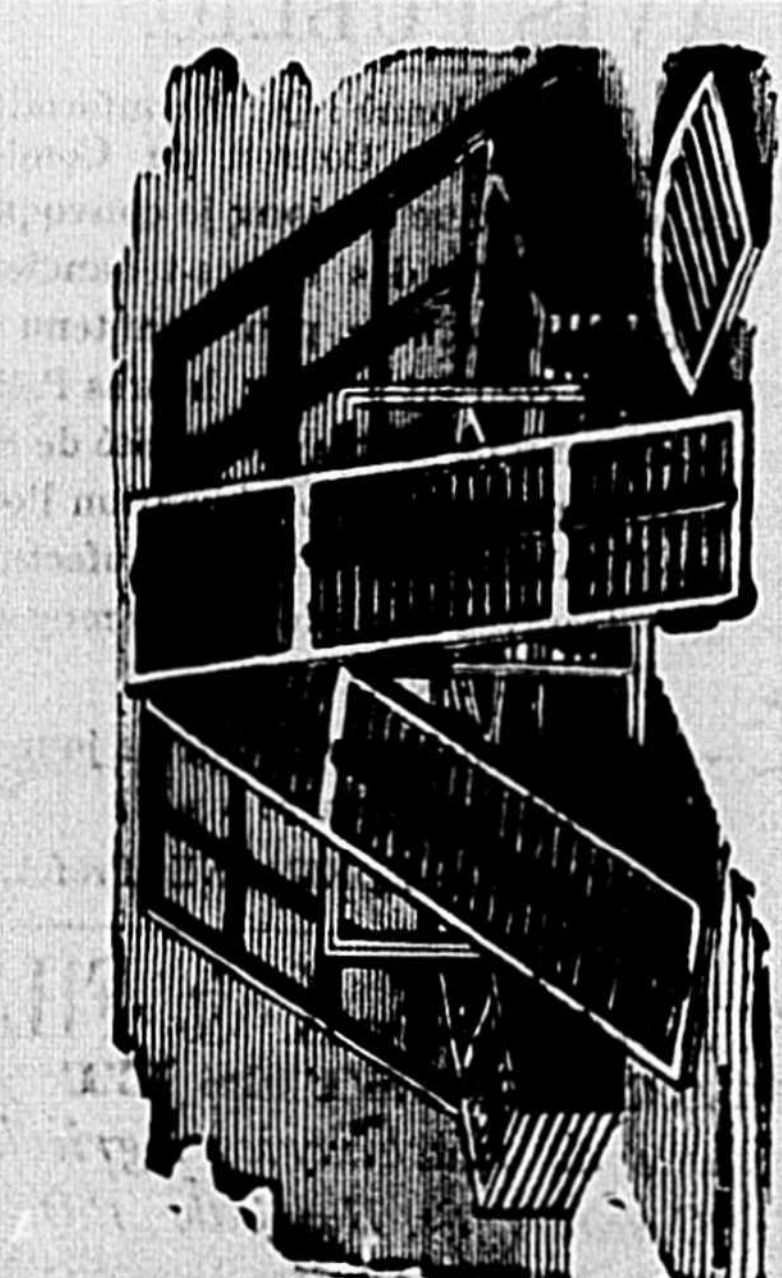
Table with columns: STATIONS, A.M., P.M. Rows include St. Guillaume, St. Hugues, St. Simon, Ste. Rosalie (Trav), St. Joseph (St. Hyac), St. Pie, Abbottsford, L'Ange-Gardien, Farnham, Mystic, Bedford, Stanbridge, etc.

CONNECTIONS:

Train No. 1, à Stanbridge avec l'Express de Boston, Providence, Worcester, Springfield, et villes de la Nouv.-Ang. A Farnham avec l'Express sur le V.C. allant à Montréal. A St. Hyacinthe avec l'Express du GTR allant à Montréal. A St. Guillaume avec l'Express du S.E. allant à Sorel à 10.00 a.m. Train No. 2, à St. Guillaume avec le train mêlé de Sorel. A St. Hyacinthe avec le train mêlé de Montréal et l'Express pour Montréal. A Stanbridge avec le train mêlé pour St. Jean. Train No. 3, à Stanbridge avec le train mêlé de St. Albans. St. Hyacinthe avec l'Express pour Montr Train No. 4, à St. Guillaume avec l'Express de Sorel. A St. Hyacinthe avec l'Express de Mont A Stanbridge avec l'Express pour Boston, Providence, Springfield et tous les endroits de la Nouvelle Angleterre. J. R. FOSTER, St. Hyacinthe, 20 Juil. 1880. Sur t'd.

Nouveau Magasin Groceries & Epicerie DE CHOIX. M. ALFRED BRIEN. Coin des Rues CASCADES et MONDOR

Monsieur A. BRIEN ci-devant marchand de St. Simon, informe le public de la ville et des campagnes environnantes, qu'il a ouvert un Magasin de Groceries, Epicerie, Vins et Liqueurs de premier choix, à ST. HYACINTHE, coin des rues Cascades et Mondor, bâtisse St. Pierre. Il invite ses amis et le public en général, d'aller visiter son Magasin, pour se convaincre du bas prix de ses marchandises et qui seront toujours de premier choix et de première qualité. Le public étant convaincu de la vérité de ces faits, il espère pouvoir mériter la confiance du public; et une bonne part du patronage de ses amis, tant de la ville que de la campagne. Outre son assortiment de Groceries et Provisions, il tiendra aussi un assortiment de Ferronneries et Objets d'Agriculture. Une visite du public est sollicitée. ALFRED BRIEN. St. Hyacinthe, 1er Mai 1880.-3m



ALFRED CHOQUETTE Menuisier et Charpentier.

Village de la Providence, Paroisse de St. Hyacinthe. Informe le public en général qu'il entreprendra tout ouvrage en bois, tel que Menuiserie et Charpente de toute sorte. Son vaste établissement est pourvu de toutes les machines les plus récentes, mues par la vapeur, ce qui lui permet de faire ses ouvrages à des prix et conditions très raisonnables. Les travaux qu'il a exécutés au Monastère du Précieux-Sang, lui permettent de garantir qu'il ne peut être surpassé par aucun autre quant au fini et à la perfection de son travail, et lui ont valu la recommandation du Rév. M. de Lacroix et de tous les connaisseurs. Découpage, Tournage, Blanchissage et Embouvetage, tout se fait à sa boutique. Un soin tout particulier est apporté aux commandes considérables comme aux ouvrages de pratique. Demandez ses prix avant de donner vos commandes ailleurs. 5 juin 1880. a

PROVINCE DE QUEBEC. Département des Terres de la Couronne. SECTION DES BOIS ET FORETS.

Québec, 14 août 1880.

Avis est par le présent donné, conformément aux dispositions de l'acte 36, Vict. chap. 9, les coupes de bois suivantes seront mises à l'enchère, aux nouveaux Edifices Provinciaux, dans la Salle de Ventes du Département des Terres de la Couronne, en cette ville, VENDREDI, le 15 OCTOBRE prochain, à 10 heures A.M., aux conditions insérées plus bas, savoir:

Table listing land parcels with columns: AGENCE DE L'OTTAWA SUPERIEUR, Bloc A, 1er rang, limite no 4, 39 milles carrés, etc. Rows include various lots with area and location details.

Table listing land parcels with columns: AGENCE DE L'OTTAWA INFERIEUR, Limite Rivière Rouge Sud A, 18 m illes carrés, etc. Rows include various lots with area and location details.

Table listing land parcels with columns: AGENCE DE MONTMAGNY, Limite No. 58, Rivière Noire, 20 milles carrés, etc. Rows include various lots with area and location details.

Table listing land parcels with columns: AGENCE DE GRANVILLE, Limite canton Poinclaud, 15 m. c., etc. Rows include various lots with area and location details.

Table listing land parcels with columns: AGENCE DE RIMOUSKI, Limite Lac Témiscouata, No. 1, 2e rang, 54 m. c., etc. Rows include various lots with area and location details.

Table listing land parcels with columns: AGENCE DE BONAVENTURE, Limite rivière Nouvelle, Ouest, 10 m. c., etc. Rows include various lots with area and location details.

Table listing land parcels with columns: AGENCE DU SAGUENAY, Limite canton Ibevill, 3 1/2 m. c., etc. Rows include various lots with area and location details.

CONDITIONS DE LA VENTE. Les coupes de bois ci-dessus décrites, suivant leur étendue donnée, plus ou moins, seront offertes en vente aux mises à prix suivantes, savoir: Agence de l'Ottawa Supérieur, de \$50 à \$100. " " Intérieur, de 25 à 50. " " du Saguenay et de Bonaventure, de \$8 à \$15. Agences de Montmagny, Granville et Rimouski, de \$8 à \$15, et elles seront adjudgées aux plus hauts enchérisseurs. Le prix d'achat et la rente foncière de la première année (de deux piastres par mille carré) devront être payés, dans tous les cas, immédiatement après la vente de chaque location. Les limites une fois adjudgées, seront sujettes aux dispositions des règlements concernant les bois de la Couronne maintenant en force, ou qui pourront le devenir plus tard. Des plans indiquant les terrains ci-dessus désignés, sont déposés au Département des Terres de la Couronne, en cette ville, et au bureau des Agents pour ces localités, et seront visibles de cette date jusqu'au jour de la vente. R. E. TACHÉ, Assé. Commissaire des Terres de la Couronne. N. B. - D'après la loi, les journaux nommés à cet effet par l'Ordre en Conseil, sont les seuls autorisés à publier cet avis.-5-4.

Immense Importation de MARCHANDISES SECHES! CHEZ H. J. DOHERTY

Alpaca noir et de couleur, Etoffe à Robe, Indiennes, Coton à Chaine, Coton, Cashmere, Ducks, Mérino, Tweed, Etc., etc.

Ces Marchandises ayant été achetées avant la hausse seront vendues à quinze pour cent meilleur marché que n'importe où. On trouvera aussi à la même place UN STOCK bien assorti de Merceries etc., pour Peddlars et Marchands de Campagne.

Un atelier de photographie situé sur la place du Marché

A LOUER bon marché. Cet atelier est le meilleur de la ville.

Aussi, dans la même bâtisse on trouvera à Louer, un bon logement. N'oubliez pas

Place du Marché ST. HYACINTHE. 15 Avril 1880. [12-79-12-50-a.]

EXPOSITION AGRICOLE et INDUSTRIELLE DE LA PUISSANCE

Ouverte au monde entier, aura lieu en la Cité de Montréal, Commencant Mardi le 14 Et se terminant VENDREDI, 24 SEPTEMBRE 1880 Sur le terrain de l'Exposition, Avenue Mont-Royal, Mile-End. Pour la liste des prix et blancs d'entrée dans le Département Agricole, s'adresser à Georges Leclère, Secrétaire du Conseil d'Agriculture, Montréal, ou aux Secrétaires des Sociétés d'Agriculture de Comté; pour le Département Industriel à S. C. Stevenson, Secrétaire du Conseil des Arts et Manufactures à Montréal. Le temps fixé pour recevoir les entrées est comme suit: Animaux, instruments d'agriculture, produits agricoles et de la laiterie, Samedi, 4 Septembre. Manufactures, beaux arts, ouvrages de dames etc., Samedi, 28 Août. Pour plus amples informations, s'adresser aux soussignés, S. C. STEVENSON, Montréal, Secrétaire du Conseil des Arts et Manufactures GEORGES LE LERE, Montréal, Secrétaire du Conseil d'Agriculture, P.Q.

ATELIER DE PEINTURE DECORATIVE 233 RUE NOTRE-DAME. LAVOIE & BEAULIEU ARTISTES DECORATEURS. PEINTRES A FRESQUE, DOREURS, Imitateurs, Tapisseries, Vitriers, Blanchisseurs Peintres de Maisons, d'Enseignes, etc. Decoration d'Eglises, d'Autels, de Maisons, de Salles, etc. MURS COLORIES. Spécialité: Imitation de Bois et de Marbre de toutes espèces. AUSSI Tableaux, Bannières, Drapeaux, Cottes d'Armes, etc., exécutés de manière à donner la plus entière satisfaction. Plans fournis avec plaisir sur demande. Les modèles de décoration européens les plus célèbres peuvent être examinés à leur atelier. Les ouvriers employés sont des plus habiles et des plus compétents. Ils se chargent d'exécuter avec soin toutes commandes faites à la campagne et aux Etats-Unis aux mêmes prix qu'à la ville. MM. Lavoie et Beaulieu peuvent indiquer les maisons, églises, chapelles, etc., qu'ils ont peintes et décorées, et qui leur ont valu de la part des connaisseurs éminents les témoignages les plus flatteurs. O. M. LAVOIE. D. A. BEAULIEU. 5 6 80 1vm

ROBERT GADBOIS, Groceries, Provisions, Vins, Liqueurs, etc., etc. Place du Marché.-St. Hyacinthe. Porte voisine de H. J. Doherty. Monsieur Robert Gadbois tout en remerciant ses nombreuses pratiques de l'encouragement qu'il a reçu par le passé, lui informe ainsi que le public en général, qu'il a changé son magasin de place. Il occupe un des meilleurs coins de la ville de St. Hyacinthe, en face du Marché, Porte voisine de H. J. Doherty, Block L. L. Poulain. Vous trouverez à mon magasin toutes sortes de Liqueurs, Gin, Brandy, Whisky, Vins de toutes sortes, Rye, etc. Je viens aussi de recevoir un assortiment considérable de VAISSELLE.

ROBERT GADBOIS, Marchand. B. Hyacinthe 21 Dec. 1879.

IL EST UN FAIT RECONNU AUJOURD'HUI que nous avons le plus beau et le plus grand Magasin de la Ville. PAGUELO FRERES. SUR LE MARCHE ST. HYACINTHE

Améliorations Importantes.

Nous sommes heureux de pouvoir faire connaître à nos pratiques, que tous nos efforts ont tendu à améliorer notre magasin et à le rendre le plus complet et le mieux assorti de la ville. Nous avons ajouté

UN Autre ETAGE pour le département de Vaisselles Ce Département est certainement le plus beau et le mieux tenu de la ville.

THES! THES!

Nous avons acheté à l'Encan un lot considérable de THES que nous avons payé Bon-Marché et nous les vendrons à BON MARCHÉ! Que tous ceux qui aiment à épargner de l'argent se hâtent d'en acheter leur provision!

Nos Thés Japonais à 30 cts. sont bons! Nos Thés Japonais à 50 cts. ne sont pas surpassés. Nos Thés Verts à 50 cts. valent 80 cts.

SUCRE! SUCRE! Réduction considérable sur tous les SUCRES! Belle Cassonade à très Bas Prix! Et toutes les autres qualités à extraordinairement Bon Marché.

VINS & LIQUEURS! Il est inutile de parler de nos Vins et Liqueurs, Notre renommée est toute faite Nous importons nos Vins directement, et nous sommes certains de leur qualité.

BIERE! BIERE! Nous sommes Agents pour les meilleures Brasseries du Canada, et nous en avons toujours un Stock considérable en mains. Nous venons de recevoir 300 doz de Labatts 500 " de Bradford Cream Ale.

AUSSI 150 doz. de La Célèbre Lager de O'Keefe, de Toronto, que nous vendons \$1.20 la douzaine. Escompte libéral accordé aux Marchands.

FRUITS! FRUITS! Nous recevons tous les jours des Oranges, Citrons, Ananas.

ROBERT GADBOIS, Marchand. B. Hyacinthe 21 Dec. 1879.